



Programme Intégré REDD+ Maniema

FINANCÉ PAR L'INITIATIVE POUR LA FORET DE L'AFRIQUE CENTRALE (CAFI)¹ ET LE FONAREDD

Rapport annuelle

Période du 01.01.2025 au 31.12.2025

Titre du projet :	Programme Intégré REDD+ dans la Province du Maniema
Numéro de référence MPTF du projet² :	126783
Organisation de mise en œuvre :	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH - GIZ
Rapport soumis par : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Dr Daniel LOHMANN Coordinateur PIREDD Maniema Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH daniel.lohmann@giz.de
Contact en cas de besoin de clarification : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Dr Daniel LOHMANN Coordinateur PIREDD Maniema Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH daniel.lohmann@giz.de

Veuillez indiquer si ce rapport a été approuvé par le comité de pilotage du projet :

Oui x (Validation des activités PTBA 2025 lors du 10^e COPIL)

Non

Si oui, quand : 18 février 2026

Si non, date anticipée d'examen en comité de pilotage du projet :

¹ Ce canevas est relatif à la présentation des rapports annuel et semestriel des organisations de mise en œuvre des programmes financés par CAFI via le FONAREDD en RDC. Les rapports annuels couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre et les premières versions doivent être soumises au plus tard le 31 janvier de l'année suivante. Les rapports semestriels couvrent la période du 1er janvier au 30 juin et les premières versions doivent être soumises le 31 juillet.

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

Abréviations	
ACE	Agence congolaise d'environnement
ADEPA	Action pour le Développement et l'Émergence des Peuples en Afrique
AFR100	African Forest Landscape Restoration Initiative
AGAAP	Appui pour le Groupement Agricole ou Artisanal Paysans
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AJCDD	Association des Jeunes Congolais pour le Développement Durable
AJDT	Association de Jeune pour le Développement de Tshitadi
AMEC	Agir Maintenant pour l'Émergence du Congo
ANAPAC	Alliance Nationale d'Appui et de Promotion des Aires et Territoires du Patrimoine Autochtone et Communautaire en RDC
ANR	Agence nationale de renseignements
AP	Aire Protégée
APAC	Aires et territoires du patrimoine autochtone et communautaire
PEM	Action pour la Promotion et Protection des Peuples et Espèces Menacés
ASEFA	Association Congolaise des Exploitants Forestiers Artisans
AT	Aménagement du Territoire
AVEC	Association Villageoise d'Épargne et de Crédit
AVEMA	Action des Volontaires pour la promotion de l'Environnement, de la Culture et du Tourisme au Maniema
BGF	Programme de Maintien de la Biodiversité et Gestion durable des Forêts
CADD	Centre d'Action pour le Développement Durable
CAFI	Central African Forest Initiative - Initiative pour la Forêt d'Afrique Centrale
CAPS	Communautés de base en Action pour la Promotion Sanitaire
CARG	Conseil Agricole et Rural de Gestion
CASEVAC	Casualty Evacuation
CAT	Comité technique Aménagement Territoire
CCPF	Conseil consultatif provincial de forêt
CDG	Comité de Développement de Groupement
CFCL	Concession Forestière de Communautés Locales
CFLEDD	Coalition des Femmes Leaders pour l'Environnement et le Développement Durable
CLD	Comité Local de Développement
CLG	Comité Local de Gestion
CLIP	Consentement Libre, Informé et Préalable
CONAREF	Commission Nationale de la Réforme Foncière
COPE	Counseling, psychosocial and personal development
COPIL	Comité de Pilotage
COVODUM	Corps de Volontaires pour le Développement durable du Maniema
CPEDD	Coordination Provinciale de l'Environnement et du Développement Durable
CVD	Comité villageois de Développement
DH	Droits Humains
ETC.	Et Cetera.
ETD	Entité territoriale décentralisée
FACDA	Femmes en Actions Communautaire pour le Développement
FALKO	Fondation Athigo LOFIMBO WONYA KOMBA
FARDC	Force Armée de la République Démocratique du Congo
FDD	ONG Ferme Don de Dieu
FONAREDD	Fonds National REDD+ en RDC
FORCOM	Foresterie Communautaire
GIZ	Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GTCRR	Groupe de travail Climat REDD+ Rénové
HA	Hectare
ICCN	Institut Congolais pour la Conservation de la Nature
IFC	International Finance Corporation

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

IGC	Institut Géographie du Congo
IPA	Inspection Provinciale d'Agriculture
IPEL	Inspection Provinciale de la pêche et Elevage
MAEK	Association MAENDELEO-KWETU
MEOR	Méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration des paysages forestiers
MEDEVAC	Médicale Evacuation
MGP	Mécanisme de Gestion des Plaintes
MGPR	Mécanisme de Gestion des Plaintes et de Recours
MPTF	Bureau de gestion des fonds multipartenaires
ODD	Objectif de Développement Durable
ONG	Organisation non gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OPJ	Officier de Police Judiciaire
PA	Peuple autochtone
PAG	Plan d'Aménagement et de Gestion
PAI	Plan annuel d'investissement
PAP	Peuple Autochtone Pygmée
PDL	Plan de Développement Local
PFBC	Partenariats pour les Forêts du Bassin du Congo
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PGSE	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PIREDD	Programme Intégré REDD+
PNL	Parc National de la Lomami
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPDPAP	Plan de Promotion et de Développement des Peuples Autochtones Pygmées
PSAT	Plan Simple d'Aménagement du Territoire
PSE	Paiement pour Services Environnementaux
PSG	Plan Simple de Gestion
PTBA	Programme de Travail et de Budget Annuel
RAPEM	Réseau des Agronomes pour la Protection Environnementale au Maniema
RAS	Rien à signaler
RC	Renforcement des capacités
RENAFER	Réseau National des Associations des Femmes Rurales de la RDC
RDC	République Démocratique du Congo
REDD+	Réduction des Emissions de gaz à effet de serre dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts
REPADI	Regroupement des Populations Actives pour le Développement Intégral
RMU	GIZ-RDC_Risk Management Unit
RNN	Réseau Ressources Naturelles
ROAM	Restoration Opportunity assessment methodology
RPF	Restauration des Paysages Forestiers
SIF	Système d'Information Foncière
SL	Subvention Locale
SNAT	Schéma National d'Aménagement du Territoire
SODECO	Solidaire pour le Développement Communautaire
SOJADEN	Solidarité des Jeunes Entrepreneurs pour le Développement Endogène
SPAT	Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UADAM	Unité d'Appui au Développement Agro-Minier
UMOMA	ASSOCIATION UMOJA NI MAENDELEO
UNDG	United Nations Development Group, devenu UNSDG
UNSDG	United Nations Sustainable Development Group, ancien UNDG
USD	US-Dollar
UWAKI	Union des Femmes paysannes du Nord Kivu
VDP	Volontaire pour la Défense

Table des matières

1.	Données clés du projet	6
2.	Résumé des progrès réalisés par le projet	7
3.	Défis de mise en œuvre	9
3.1	Défis liés au contexte du pays	9
3.2	Défis inhérents au projet	10
3.3	Commentaires	11
4.	Evaluation de la performance du projet	12
4.1	Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique	12
4.2	Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage	23
5.	Résultats du Projet	27
5.1	Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI	27
5.2	Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention	31
6.	Communication et promotion	35
6.1	Illustration spécifique – Photos et vidéos HD	35
6.2	Stratégie et plan de communication	35
7.	Exécution financière	36
7.1	Décaissements	36
7.2	Suivi des Contrats	42
7.3	Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines	43
7.4	Mobilisation de ressources	44
7.5	Audits	44
7.6	Révisions budgétaires	44
8.	Suivi évaluation et apprentissage du projet	45
8.1	Etat d'avancement du plan de suivi du projet	45
8.2	Evaluations	45
8.3	Intégration des leçons apprises	45
8.4	Révisions programmatiques (le cas échéant)	48
9.	Thèmes transversaux	48
9.1	Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables	48
9.2	Respect des standards environnementaux et sociaux	51
10.	Gestion des risques	56
10.1	Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée	56

10.2	Évaluation de la transparence et de l'intégrité	58
11.	Récapitulatif des livrables	59
12.	Annexes	67

1. Données clés du projet

Titre du projet	Programme Intégré REDD+ dans la province du Maniema, République Démocratique du Congo
Numéro de référence MPTF du projet	126783
Hyperlien du document de projet ²	<u>Proposition Projet PIREDD Maniema</u>
Zone(s) d'intervention(s) du projet	Localité : Province du Maniema - Territoires Kailo, Pangi, Kasongo, Kibombo – Secteur/Chefferies : Ambwe, Bangengele, Wasongola, Balanga, Maringa, Mulu, Benya Samba, Bakwange, Beia, Babene et Wakabangu II, Matapa, Aluba, Bahina
Institutions ou ministères de tutelle	Ministère Provincial en charge de l'Environnement, d'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, du Plan et de l'intérieur
Organisations partenaires participantes de niveau 1 ³	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH
Budget total du projet (USD)	30 000 000 USD
Durée totale du projet (mois)	60 mois
Date d'approbation du projet par le Conseil d'administration de CAFI ou le Comité de pilotage du FONAREDD	01/03/2021
Date de réception des premiers fonds du MPTF	27/04/2021
Date d'approbation du 1 ^{er} Plan de Travail Budgétisé Annuel par le comité de pilotage du projet	09/11/2021
Date de clôture initiale	28/02/2026
Date de clôture révisée le cas échéant	26/04/2026
Dépenses du 01/01 au 31/12 de l'année de rapportage	\$5.534.101,93
Dépenses globales cumulatives (USD) au 31/12 de l'année de rapportage	\$28.242.157,89
Taux de consommation sur l'ensemble des tranches reçues	94%
Date et hyperlien de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	30/09/2022. <u>Rapport évaluation indépendante</u>

² L'ensemble des documents de projet se trouve sur le Drive CAFI https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ. Sélectionner Country documents / Le pays ou régional / programming / active portfolio / numéro et nom du projet

³ Il s'agit des organisations qui ont reçu un financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du projet.

2. Résumé des progrès réalisés par le projet

Progrès ou résultats obtenus au période de rapportage (année 2025)	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
Effet 1 : L'aménagement du territoire prend en compte la contribution des forêts au changement climatique, et une amélioration de la Sécurité foncière	
1^{er} indicateur effet : Zonage fait et cartes disponibles	
12 PSATs ont été élaborés au niveau de terroir – 13 villages ont été impliqués, 121911 ha sont sur une planification spatiale	80 PSATs ont été élaborés au niveau de terroir, 117 villages ont été impliqués et 217197 personnes sont touchés, 569453 ha sont sur une planification spatiale Cartes 80 PSAT, 2025_07_15_PSAT_Villages_personnes, 2026_01_31_80PSAT_PIREDD_Maniema
2^{ème} indicateur effet : Planification spatiale pour le développement réalisée et PDLs disponibles,	
1 PDL ETD Babene a été élaboré, finalisé et publié	6 stratégies provinciales élaborées ; 10 CFCL et 5 APAC mises sur place avec une planification spatiale Shp CFCL, APAC ; 9 PDLs au niveau de Secteur/Chefferie ont été élaborés, finalisés et publiés PDL Aluba, PDL Bahina, PDL Maringa, PDL Beia, PDL Ambwe, PDL Bangengele, PDL Wasongola, PDL Wakabango II, PDL Babene
3^{ème} indicateur effet : Droits fonciers renforcés et accords signés, cartes disponibles, contrats publiés	
2 conflits fonciers sont en cours et les activités sont en bonne voie pour soutenir le processus (y compris le conflit concernant l'AP)	9 conflits fonciers ont été appuyés pour une résolution ; 17 arrêtés pour l'attribution des 10 CFCLs et 4 pour les APAC, 2 COFIL et 1 réglementation pêche ont été publiés, 11 dans le journal officiel ; 37 zones savaniques pour le reboisement vocation bois-énergie ont été identifiées et des cartes sont disponibles Tableau Reboisement fin 2024 ; Une campagne pour la vulgarisation des lois foncières et agricoles a été appuyée ; Des campagnes de sensibilisation (émissions radio, atelier d'information et de la formation) sur la réforme fonciers ont été effectuées par CONAREF Maniema Rapport des activités CONAREF
Effet 2 : La gouvernance du processus est effective, multi sectorielle et multi acteurs	
Indicateur effet 1 : Droits humains respectés et PA et femmes participant	
86 PA ont été renforcés ; 12 plaintes ont été traitées ; 60 missions de suivi (et évaluation) ont été effectuées avec les partenaires étatiques et membres COFIL ;	Deux stratégies genre ont été élaborées, Stratégie Provinciale inclusion de la femme, Stratégie genre Programme BGF/PIREDD ; Une stratégie provinciale PA a été élaborée Stratégie Provinciale PA ; 102 femmes leaders ont été renforcées, 808 partenaires et autorités locales été renforcés sur les aspects genre ; 772 PA et handicapés ont été renforcés ; 35% des membres de ces comités de prise de décision (CLD) sont des femmes ; 1 mécanisme de plainte a été mis sur place et le comité CCPF renforcé ; 212 missions de suivi et évaluation organisées avec les partenaires étatiques et membres COFIL ;
2^{ème} indicateur effet Les partenaires sont renforcés dans leurs capacités	
1 réunion du comité de pilotage (COFIL) du PIREDD a été organisé ; 11 partenaires ont participé aux plateformes nationales du secteur vert ou visite d'échange ; 3 missions d'échange ont été appuyés ; 5710 personnes dans 33 structures/associations ont été touchés par les formations Formation structures et partenaires 2025 ; 20 structures partenaires ont profité des dotations en matériel ;	9 réunions du comité de pilotage ont été organisées ; 123 partenaires ont été profités de la participation aux plateformes nationales ou internationales du secteur vert 11 missions d'échange ont été appuyés ; 1102 nouvelles structures locales de gouvernance (CVD, CDG et CLD) ont été instaurées et renforcées dans leurs capacités Liste des comités locales - 35% des membres de ces comités de prise de décision (CLD) sont des femmes ; 20625 partenaires dans 557 structures/associations ont été touchés par les formations ; 148 structures partenaires ont profité de dotation en matériel ;

Progrès ou résultats obtenus au période de rapportage (année 2025)	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
3ème indicateur effet Des fonds sont mobilisés et des investissements faits	
<p>11 activités des PDL ont été appuyés ; 7 nouveaux AVEC ont été mises sur place 426 nouveaux et ancienne AVEC ont mobilisés 235.020 USD - 2000 épargnants ont fait des investissements dans des activités AGR ou petit commerce ; Les Investissement AVECs 2025 ; 7948 (4055 femmes, 60 PA) ont bénéficié de revenus à travers des chaîne de valeur agricoles et 8259 (4206 femmes) ont bénéficié de PSE pour les activités agroforesterie, plantations bois-énergie et RPF Chaîne de valeurs - Agriculture - autres 2025</p>	<p>104 activités des PDL ont été appuyés ; 426 AVEC mises en place. Ces AVEC ont mobilisé 1054849 USD par 11991 bénéficiaires (10314 femmes = 86 %) et ont fait des investissements dans 5354 activités pour le développement individuel ; Les Investissement AVECs 2024 ; Les Investissement AVECs 2025 ; 38870 individus (18825 femmes) ont bénéficié de revenus ou des PSE ; 5 business plans sont disponibles pour les différentes chaînes de valeurs ;</p>
Effet 3 : La gestion des forêts et leur gouvernance sont améliorées	
Indicateur effet 1 : Les stocks d'animaux et la couverture végétale montrent une évolution positive	
<p>Une campagne de la sensibilisation y inclus de produit de publication a été effectuée ; 1 analyse d'évaluation de la couverture végétale a été effectuée ; 8 missions de contrôle forestier ont été appuyées 3.1.5 PIREDD Maniema Avril 2025 Control Foret ; Control Foret Novembre 2025</p>	<p>10 campagnes de sensibilisation effectuées y inclus de produit de publication Une stratégie communication REDD+ est disponible et dans la mise en œuvre par GTCRR (émission radio, chanson, dépliant etc.) ; 11 études sur l'utilisation des ressources naturels ont été appuyés ; Deux réglementations ont été actualisées (pêche et chasse) 2 analyses d'évaluation de la couverture végétale ont été effectuées ; 22 missions de contrôle forestier (CFCL) et PSAT ont été appuyées ;</p>
2ème indicateur effet Zones de protection (CFCL, APAC, AP) mises sur place	
<p>La validation d'un AP est retardée à la raison d'un conflit non résolu, on continue de soutenir la procédure pour la résolution. 1 APAC IMAME 3786 hectares mise sur place</p>	<p>261261 ha forêt mises en protection ou utilisation durable (10 CFCL et 5 APAC) ; 10 CFCLs mises sur place ; 10 PSG pour 10 CFCL élaborés y inclus les études socio-économique, les inventaires multi-ressources et la structuration des comités de la gestion Mise à jour carte CFCL ; 5 APAC mises sur place</p>
3ème indicateur effet Paysages forestiers restaurés	
<p>2358 hectares ont été restaurés et maintenus (reboisement des savanes (non-naturel) et restauration du forêt naturel (dans les CFCL, PSAT, ...)) ;</p>	<p>Des opportunités en RPF évaluées et une stratégie RPF élaborés ; 5244 hectares ont été restaurés et maintenus (reboisement des savanes (non-naturel) et restauration du forêt naturel (dans les CFCL, PSAT, ...)) ;</p>
Effet 4 La consommation de bois énergie non durable diminue	
Indicateur effet Chaîne de valeur bois-énergie optimisée mise sur place,	
<p>1570 (816 femmes) travaillent sur approche PSE pour reboiser et maintenir de savane en bois-énergie (acacia et eucalyptus) ; 20 fabricants des foyers améliorés modèle 'Mapishi Bora sont accompagnés pour la bonne commercialisation de leur produit – production environ 5000 Foyers améliorés ;</p>	<p>5022 personnes (2651 femmes) travaillent sur approche PSE pour reboiser et maintenir de savane en bois-énergie (acacia et eucalyptus) ; 450 producteurs (117 femmes) de charbon ont été sensibilisés et/ou formés sur les techniques améliorées. Un guide a été élaboré, traduit et distribué Rapport mission de sensibilisation et distribution guide Guide technique Carbonisation ; 60 fabricants de foyers ont été formés sur la fabrication d'un modèle amélioré 'Mapishi Bora, une microentreprise a été mise en place, plus de 9000 foyers améliorés ont été vendus (environ 100.000 USD) ;</p>
2ème indicateur effet Des alternatives en énergie sont disponibles	
<p>2 micro-entreprises (30 bénéficiaires) sur la production charbon vert sont également accompagnés pour la commercialisation (30000 Kg avec une recette 2291 USD) et 4 micro-entreprises pour foyers améliorés (20 bénéficiaires) ; 4.1.6 PIREDD Maniema Mai 2025 Rapport Final SL COVODUM ; 4.2.1. PIREDD Mainema Mai 2025 Rapport Fina SL Maisha Bora</p>	<p>12 micro-entreprises (230 bénéficiaires) ont été créées pour produire du charbon vert. Plus de 130 000kg charbon verte produit et vendu (environ 14250 USD) ; Données sur les alternative en bois-énergie; 4.1.6 PIREDD Maniema Mai 2025 Rapport Final SL COVODUM ; 4.2.1. PIREDD Mainema Mai 2025 Rapport Fina SL Maisha Bora</p>

Progrès ou résultats obtenus au période de rapportage (année 2025)	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
	40 personnes ont été formés en entrepreneuriat avec une focus sur la filière bois-énergie Rapport formation en entrepreneuriat bois-énergie ;
Effet 5: L'agriculture empiète moins sur les terres forestières	
Indicateur effet Agriculture savanicole installée d'une manière durable et rentable,	
1 produit de publication distribués ; 74km de piste de desserte agricoles ont été réhabilité ; 20 hangars pour les unités de transformation ont été construits ;	Une étude sur le potentiel agricole dans la zone savanicole a été effectuée ; 168 km de piste de desserte agricole et plus de 5 ponts ont été réhabilités ; 76 hangars ou bâtiment stockage ont été construits ; Plusieurs produits de communication, fiches techniques, guide d'agroforesterie ont été élaborés ;
2ème indicateur effet Augmentation du nombre de ménages pratiquant une agriculture familiale d'une manière durable et rentable	
7948 ménages (4055 femmes) ont commencé à appliquer des bonnes pratiques en agriculture, par exemple l'agroforesterie ; 200 individus ont été renforcés sur les aspects d'entrepreneuriat ; 5 chaînes de valeur ont été appuyé Liste chaînes de valeur 2022 - 2025 ; 4259 hectares ont été aménagés en respectant les nouvelles pratiques en agroforesterie ; 4691 hectares ont été convertis en cultures vivrières (riz, maïs, soja) avec l'amélioration des semences ; La culture pérenne du café, du cacao, du palmier, du moringa et du jacquier a été réalisée sur 1961 hectares	36377 ménages (14598 femmes) ont commencé à appliquer des bonnes pratiques en agriculture, par exemple l'agroforesterie ; 8506 hectares ont été aménagés en respectant les nouvelles pratiques en agroforesterie ; La culture pérenne du café, du cacao, du palmier, du moringa et du jacquier a été réalisée sur 5151 hectares ; 10951 hectares ont été convertis en cultures vivrières (riz, maïs, soja) avec l'amélioration des semences ; Plantations PIREDD Maniema 2024 , Plantations PIREDD Maniema 2025 ; 27 chaînes de valeur ont été appuyés Liste chaînes de valeur 2022 - 2025 ; 7654 ménages (avec minimum 1939 femmes et 288 PA), ont été impliqués dans la mise en place de chaînes de valeur. – 1899 ménages (1656 femmes, et 274 handicapés) ont faites des investissements chaîne de valeurs agricoles avec les fonds AVEC Synthèse activités agricoles Liste investissement chaîne de valeur par les AVEC

3. Défis de mise en œuvre

3.1 Défis liés au contexte du pays

Il ressort de la mise en œuvre du projet que les besoins des partenaires étatiques demeurent particulièrement élevés. Ceux-ci concernent aussi bien les équipements nécessaires au fonctionnement quotidien des services, les infrastructures administratives (construction ou réhabilitation de bureaux), que les moyens de transport et le renforcement des capacités techniques des agents.

Dans la province du Maniema, les services de l'administration publique disposent de ressources très limitées. Les bureaux sont souvent insuffisamment équipés, et les agents ne bénéficient que de faibles moyens financiers pour mener à bien leurs missions, assurer leurs déplacements, y compris en milieu urbain, ou encore couvrir les frais de communication. Par ailleurs, un déficit important de compétences techniques a été identifié, notamment dans des domaines clés pour le projet tels que l'agroforesterie, l'agroécologie et l'approche des Paiements pour Services Environnementaux (PSE).

Afin de favoriser une collaboration efficace avec les institutions publiques, le projet met en place un appui institutionnel ciblé, visant à renforcer les capacités de ses partenaires et à améliorer leurs conditions de travail. Néanmoins, il convient de souligner que le PIREDD Maniema ne peut, à lui

seul, répondre à l'ensemble des besoins structurels exprimés par les services étatiques de la province.

La situation sécuritaire volatile dans l'est de la République Démocratique du Congo constitue un défi majeur pour la mise en œuvre du projet. Cette instabilité entraîne notamment des contraintes importantes en matière d'approvisionnement, affectant la disponibilité des semences, des unités de transformation ainsi que des matériaux nécessaires à la construction et à la réhabilitation des infrastructures, notamment le bureau du CPEDD. Ces difficultés logistiques ont pour effet de ralentir l'exécution des activités planifiées et imposent une adaptation permanente des stratégies opérationnelles, afin de garantir la continuité des actions dans un contexte complexe et fragile.

Les retards observés dans la construction du bâtiment du CPEDD, entraînent la nécessité de solliciter une prolongation du projet d'une durée de deux mois jusqu'à fin avril 2026, afin de permettre l'achèvement des travaux du bureau dans la phase actuelle de mise en œuvre du PIRRED. Le retard dans la construction du bâtiment du CPEDD s'explique principalement par les difficultés d'approvisionnement en matériaux de construction en quantité et en qualité adéquates, en raison de l'isolement géographique de Kindu. De plus, le conflit dans l'est de la RDC complique l'acheminement des matériaux habituellement fournis depuis cette région, tandis que certains matériaux conformes aux standards requis ne sont pas toujours disponibles localement. Enfin, les contraintes logistiques et les délais de transport liés à l'état des infrastructures routières ont également contribué au retard observé.

3.2 Défis inhérents au projet

La province du Maniema se caractérise par son étendue géographique et par l'ampleur des besoins dans les secteurs agricole et environnemental. Dans ce contexte, le projet est confronté à un défi structurel lié à son périmètre d'intervention : bien que les besoins couvrent environ 1 300 villages dans la zone ciblée, le dispositif opérationnel et les ressources disponibles ne permettent un appui direct qu'à environ 400 villages.

Ce décalage entre l'ampleur des besoins et la capacité d'intervention constitue un défi inhérent à la conception du projet. Il implique une priorisation stratégique, une gestion rigoureuse des ressources et une communication transparente afin de gérer les attentes des partenaires et des communautés. Pour atténuer cet effet, le projet a renforcé les mécanismes de diffusion des bonnes pratiques et encouragé l'appropriation autonome des approches promues. Des dynamiques de répliation sont observées, notamment en agroforesterie, en rizipisciculture et dans la création d'associations villageoises d'épargne et de crédit, même en dehors des zones d'appui direct.

Le projet a atteint la majorité de ses indicateurs à la mi-2025. Depuis lors, l'accent est mis sur le suivi qualitatif, la consolidation des acquis et la finalisation des activités en suspens. Cette phase de consolidation constitue en soi un défi opérationnel, car elle nécessite de maintenir un niveau élevé d'engagement des partenaires tout en réorientant progressivement les modalités d'intervention vers davantage d'autonomisation.

La seconde phase du PIRRED dans la province du Maniema a été officiellement validée à la fin de l'année 2025. Toutefois, la période de transition entre les deux phases — prévue entre mars et avril 2026 — représente un défi inhérent à l'architecture programmatique du projet. Durant cette période intermédiaire, les ressources financières disponibles sont limitées au reliquat budgétaire

de la phase en cours, et aucun nouvel engagement d'activités dépassant le cadre temporel de cette première phase ne peut être initié.

Cette situation requiert une planification particulièrement rigoureuse afin d'optimiser l'utilisation des ressources restantes, d'éviter toute interruption préjudiciable des dynamiques engagées et d'assurer une transition fluide vers la seconde phase. Elle implique également une communication proactive avec les partenaires pour clarifier le cadre contractuel et maintenir la mobilisation jusqu'au démarrage effectif de la nouvelle phase en mai 2026.

3.3 Commentaires

Comme indiqué dans le rapport semestriel 2025, le processus de révision, de nettoyage et de validation des données SIG pour les années 2024 et 2025 a conduit à une réallocation plus précise des superficies aux années de plantation correspondantes. Ce travail a entraîné certains ajustements des superficies rapportées, désormais harmonisées et consolidées dans le présent rapport annuel. Les données SIG finales ont été transmises séparément.

Dans le contexte actuel, marqué par la finalisation de la première phase et la préparation opérationnelle de la seconde phase du PIREDD, le projet se trouve dans une séquence de transition contractuelle qui nécessite une gestion particulièrement rigoureuse.

La validation officielle de la seconde phase à la fin de l'année 2025 constitue un signal fort de continuité et de confiance. Toutefois, l'intervalle technique entre les deux phases — couvrant les mois de mars et avril 2026 — implique une mise en œuvre limitée aux activités compatibles avec le cadre temporel et financier restant de la phase en cours.

Dans ce contexte, le défi consiste à assurer un équilibre entre la consolidation des acquis, l'optimisation du reliquat budgétaire et la préparation efficace du démarrage de la phase suivante. Une planification fine ainsi qu'une communication proactive avec les partenaires permettent de maintenir la mobilisation et la cohérence des interventions, tout en garantissant une transition fluide vers la seconde phase prévue à partir de mai 2026.

Cette période transitoire est ainsi envisagée non comme une interruption, mais comme une étape stratégique de continuité et de renforcement des dynamiques engagées. Dans le cadre de la phase de transition entre la Phase 1 et la Phase 2, et comme discuté lors du dernier COPIL de la Phase 1, la première session du COPIL de la nouvelle phase est prévue vers le mois de juillet 2026, sous réserve de la finalisation des documents contractuels ainsi que du versement de la première tranche.

4. Evaluation de la performance du projet

4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique

Tableau évaluation de la performance :

Produits	Indicateurs	Ligne de base ⁴	Cible visée pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur atteinte pour la période de rapportage (non cumulative)	Valeur 2021 (en cumulatif) ⁵	Valeur 2022 (en cumulatif) ⁶	Valeur 2023 (en cumulatif) ⁷	Valeur 2024 (en cumulatif) ⁸	Valeur actuelle (en cumulatif) ⁹	Cible finale dans le prodoc ¹⁰	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires ¹¹
Produit 1.1 Des plans d'aménagement du Territoire aux niveau provincial et local dans les zones clés sont élaborés	Nombre de SPAT élaborés et publiés (PPAT nouveau loi)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2025_06_25_COMPTE_RENDU_DE_LA_9ème_RÉUNION_DU_COPIIL_PIREDD_Maniema ; 2025_06_25_Presentation de la 9ème RÉUNION DU COPIIL_PIREDD_Maniema ; Compte Rendu 7ieme	Non prévu au ProDoc ; possibilité d'intégrer certains éléments du PPAT en phase II, sous réserve d'analyse.

⁴ Préciser l'unité.

⁵ Tenir compte de la valeur validée par le rapport annuel FONAREDD /CAFI 2021

⁶ Tenir compte de la valeur validée par le rapport annuel FONAREDD /CAFI 2022

⁷ Tenir compte de la valeur validée par le rapport annuel FONAREDD /CAFI 2023

⁸ Tenir compte de la valeur validée par le rapport annuel FONAREDD /CAFI 2023

⁹ Indiquer la valeur à l'issue de la période de rapportage.

¹⁰ Indiquer la cible telle que renseignée dans le document de projet.

¹¹ Les commentaires doivent inclure les raisons pour les progrès significatifs, les retards ou changements le cas échéant.

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

												Réunion COFIL	
	Nombre des PSAT publiés	0	12	12	0	3	58	68	80	0	80		2025_07_15_PSA T Villages personnes
	Nombre des villages/personnes touchés	0	16 villages	13 villages 23660 personnes	0	4 villages 2628 personnes	87 villages 156038 personnes	104 villages 193537 personnes	117 villages 217197 personnes	0	120	Compte Rendu 7ieme Réunion COFIL	2025_07_15_PSA T Villages personnes Ciblage ajusté à la réalité territoriale validée (117 villages).
	Nombre de hectares sur PSAT	0	50000 ha	121911 ha	0	116600 ha	429379 ha	459078 ha	569453 ha	0	500000 ha		2026_01_31_80P SAT PIREDD Maniema
Produit 1.2 Planification spatiale pour le développement réalisée et PDL disponibles	Nombre des stratégies et plans provinciaux élaborés	0	0	0	2	4	5	6	6	5			
	Nombre d'APAC, AP, réserves, CFCL dans les PSAT, SPAT et PDL	1	2	1	4	6	9	14	15	16			Validation AP Perroquet Gris retardée
	Nombre des PDL élaborés, validés et publiés	0	2	1	3	5	7	8	9	10		2025_06_25_COMPTE RENDU DE LA 9ème RÉUNION DU COFIL PIREDD Maniema ; 2025_06_25_Presentation de la 9ème RÉUNION DU COFIL PIREDD Maniema ;	PDL Babene publié PDL PDL Babene Bakwange annulée pour contraintes budgétaires et de calendrier, approuvé au 9e COFIL.
Produit 1.3 Droits fonciers renforcés et accords signés, cartes disponibles, contrats publiés	Nombre des conflits fonciers résolus	0	0	0	0	2	5	7	7	6			
	Nombre de contrats, arrêtés, etc., publiés	0	0	0	3 arrêtés publiés	5 arrêtés publiés	9 arrêtés publiés	16 arrêtés CFCL+APAC etc.	17 arrêtés CFCL+APAC etc.	20			
	Nombre des cartes	0	0	0	0	3	17	34	37	20			

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

	reboisement, agricoles, SIF, etc., disponibles												
Produit 2.1 : Droits humains respectés ; PA et femmes participant	Nombre de personnes (staff étatique et société civile) renforcés sur l'aspect genre	0	0	0	130	250	512	808	808	100			
	Nombre de femmes leaders renforcées	0	0	0	0	70	90	102	102	100			
	Nombre de PA et handicapés renforcés	0	0	86	40	156	239	686	772	750			2.1.3 PIREDD Maniema Mai 2025 Rapport Final SL BETHANIE 2.1.3 PIREDD Maniema 2025 Rapport RC PA 2.1.1 List PAs La liste des 86 PAs renforcés a été téléchargée. Les noms des bénéficiaires ont été anonymisés ; à partir de la Phase 2, seules des données anonymisées seront partagées, conformément aux règles de protection des données.
	Pourcentage de femmes dans des comités de prise de décision (CLD)	6% de femmes	35%	35%	31%	33%	34%	35%	35%	35%			
	Un mécanisme de plainte mis en place	0	0	1	0	1	1	1	2	2			
	Nombre de plaintes traitées	0	5	12	0	6	12	28	40	20			Voir chapitre 9.2c
	Nombre de missions de suivi et évaluation organisées	0	50	60	3	30	71	152	212	50			Voir chapitre 8.1

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

Produit 2.2 : Les partenaires sont renforcés dans leurs capacités	Nombre de réunions COPIL organisées	0	2	1	1	4	6	8	9	10			10eme COPIL prévu 18 février 2026 ; 2025_06_25_CO MPTRE RENDU DE LA 9ème RÉUNION DU COPIL PIREDD Maniema ; 2025_06_25 Pre sentations de la 9ème RÉUNION DU COPIL PIREDD Maniema ;	
	Nombre de partenaires ayant participé aux plateformes nationaux secteur vert ou visite d'échange	0	10	11	0	36	54	112	120	60			2.2.2 Rapport Ateliers 1 , 2 , 3 , 4 , 5	
	Nombre de missions d'échange organisées	0	2	3	1	6	6	8	10	10			2.2.2 Rapport Ateliers 1 , 2 , 3 , 4 , 5	
	Nombres de structures locales de gouvernance (CVD, CDG et CLD) mises en place	311 structure s mises en place 2020	0	0	311	624	1102	1102	1102	1102	1000			Shapefiles CLD
	Nombre de structures renforcées en capacités techniques	0	5	33	60	124	124	524	557	100				Formation structures et partenaires 2025
	Nombres de partenaires renforcés en capacités techniques	0	500	5710	622	1842	3378	14915	20625	1000				Formation structures et partenaires 2025

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

	Nombres de structures renforcés avec dotation de matériel	0	5	20	35	70	123	148	168	100			
Produit 2.3 Des fonds sont mobilisés et des investissements faites	Nombre d'AVEC mises en place et renforcées	0	0	7	0	28 167 hommes 568 femmes	104	419 AVEC 1606 hommes et 10200 femmes	426 1677 hommes et 10314 Femmes	400			Base de données fonds mobilisés tous les AVEC 2022 en juin 2025
	Nombres des activités des PDL réalisées	0	0	11	2	16	37	93	104	50			
	Nombre de projets de développement appuyés	0	0	2000 (AVEC)	3	9	57	3354	5354	150			Les Investissement AVECs 2025
	Nombre de personnes avec des revenus	0	1000	7948 (4055 femmes, 60 PA) Agricoles 8259 (4206 femmes) PSE 2000 personnes (plus de 1000 femmes) investisse ment AVEC	439	522	6503	22393 (10564 femmes)	40600 (19825 femmes)	5000			Chaine de valeurs - Agriculture - autres 2025 Les Investissement AVECs 2025
	Nombre de business plans	0	0	0	0	2	5	7	7	5			

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

	élaborés et mis en œuvre												
	Somme en USD mobilisée (AVEC)	0	20000 USD	235020 USD AVEC	0	0	17477 USD (AVEC)	819829 USD (AVEC)	1054849 USD (AVEC)	100000 USD			Base de données fonds mobilisés tous les AVEC 2022 en juin 2025
Produit 3.1 Les stocks d'animaux et la couverture végétale montrent une évolution positive	Stratégie communication REDD+ disponible	0	0	0	1	1	1	1	1	1			Stratégie Communication REDD+
	Nombre de campagnes de sensibilisation effectuées y inclus de produit de publication	0	1	1	1	4	6	9	10	5			3.1.2 PIREDD Maniema juin 2025 Rapport mission sensibilisation lois foncières et agr
	Nombre d'études appuyées (utilisation ressources naturelles, stock carbone)	0	0	0	4	9	9	11	11	10			
	Nombre de réglementations d'utilisation des ressources naturelles mises à jour	0	0	0	0	0	2	2 (Chasse et pêche)	2	4			
	Nombre de rapports de suivi et évaluation de la couverture végétale disponibles	0	1	1	0	0	1	2	3	4			Kongo Forest Maniema
	Nombre de missions de contrôle forestier et PSAT	0	1	8	1	4	6	18	26	20			3.1.5 PIREDD Maniema Avril 2025 Control Foret ; Control Foret Novembre 2025
Produit 3.2 Zones de protection (CFCL, APAC, AP) mises sur place	Nombre d'hectares protégés sur CFCL, APAC et AP	470013 ha	0	0	37439 ha	80213 ha	235613 ha	253802 ha	261261 ha	350000 ha			Shp CFCL, APAC
	Nombre de CFCL mises en place	1	0	0	4	6	9	10	10	10			Liste CFCL - APAC - PSAT
	Nombre de PSG de CFCL élaborés ou révisés	1 PSG	0	0	1	1	6	10	10	10			

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

	Nombre d'APAC mises sur place	0	1	1	0	0	0	4	5	4		Un APAC mis en place au lieu d'un AP	Liste CFCL - APAC - PSAT
	Nombre de PAG pour les APAC élaborés	0	0	0	0	0	0	0	0	4		PV Structuration de 5 comités de gestion de APAC déjà signés	Cet indicateur ne pourra vraisemblablement plus être atteint en raison de contraintes budgétaires et de délais.
	Nombre d'AP mises sur place	0	1	0	0	0	0	0	0	2		Un APAC mis en place au lieu d'un AP. À ce stade, l'AP Perroquet Gris ne pourra pas être mis en place pendant la durée du projet ; cet aspect sera finalisé au cours de la phase 2 de PIREDD	Retardé en raison d'un conflit sur les droits fonciers ; Déjà établi : Clip, Cartographie, Inventaire multi ressource, Etude socioéconomique, Etude d'impact environnemental
	Nombre de PAG pour les AP élaborés	0	1	0	0	0	0	0	0	2			Retardé en raison d'un conflit sur les droits fonciers
Produit 3.3 Paysages forestier restaurés	Analyse RPF faite	0	0	0	0	1	1	1	1	1			Analyse Opportunités RPF
	Hectares de forêts restaurées hectares ont été restaurés et maintenus (reboisement des savanes (non-naturel) (a dire bois energie) et restauration du foret naturel dans les CFCL, PSAT	0	2000 ha	2358 ha	0	120 ha	220 ha	2886 ha	5244 ha	5000 ha			Shapefiles des plantations 2024 et 2025 ont été partagés avec FONAREDD pour validation. Plantations PIREDD Maniema 2024 , Plantations PIREDD Maniema 2025 ;
Produit 4.1 Chaîne de	Une stratégie provinciale bois-	0	0	0	0	1	1	1	1	1			PIREDD Maniema Stratégie

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

valeur bois- énergie optimisé mise sur place	énergie disponible et mise en œuvre												provinciale bois- énergie
	Nombre de produits de publication	0	0	0	0	1	3	7	7	5			
	Hectares reboisés en vocation bois- énergie	0	280 ha	600 ha	0	127 ha	727 ha	1729 ha	2329 ha	2000 ha		Les chiffres définitifs pour cet indicateur seront fournis avec le rapport final.	Plantations PIREDD Maniema 2024 , Plantations PIREDD Maniema 2025 ;
	Nombre de producteurs de charbon formés sur les bonnes techniques	0	0	0	0	50 (7 F)	150 (12 F)	550 (117 femmes)	550 (117 femmes)	500			
	Nombre de Fabricants de foyers formés	0	20	20	0	40	40	40	60	30			Données sur les alternative en bois-énergie; 4.1.6 PIREDD Maniema Mai 2025 Rapport Final SL COVODUM
	Pourcentage du charbon venant de chaîne de valeur optimisé	0	0	0	0	0	0	0	0	10%			Taux non déterminé faute d'étude (budget/temps). Étude avec Chabodu prévue en 2026 (synergie).
	Pourcentage d'utilisation de foyers améliorés par les personnes sensibilisées (Environ 20 000 ménages)	0	0	7% 5000	0	40	3% 2067 ménages	6% 4034 ménages	13% 9034 ménages	30% (20000 ménages)			Données sur les alternative en bois-énergie; 4.1.6 PIREDD Maniema Mai 2025 Rapport Final SL COVODUM Activités foyers améliorés reprises par le projet GIZ Chabodu (synergie). Données

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

													disponibles fin 2026.
Produit 4.2 Des alternatives en énergie sont disponibles	Nombre de Micro-entreprises mises en place	0	0	6	0	2	6	6	12	5			Données sur les alternative en bois-énergie; 4.1.6 PIREDD Maniema Mai 2025 Rapport Final SL COVODUM ; 4.2.1. PIREDD Mainem a Mai 2025 Rapport Fina SL Maisha Bora
	Pourcentage de personnes touchées commençant d'utiliser des sources d'énergie durables Environ 7000 ménages	0	0	4% 30.000Kg (3.000 ménages)	0	50 ménages	7% 50.000kg (5000 ménages)	14% 100.000kg (10.000 ménages)	18% 130.000kg (13.000 ménages)	10% (7000 ménages)			Données sur les alternative en bois-énergie ; 4.2.1. PIREDD Mainem a Mai 2025 Rapport Fina SL Maisha Bora (Vente moyen de 10kg/ ménage)
Produit 5.1 Agriculture savanicole installée dans une manière durable et rentable	Etude sur le potentiel de l'agriculture dans la zone savanicole disponible	0	0	0	1	1	1	1	1	0			Etude potentiel agricole savane
	Deux systèmes agricoles améliorés disponibles	0	0	0	0	0	0	0	0	2			Prise en charge par le programme PADRIR
	Nombre de produits de publication distribués	0	0	1	2	5	11	27	28	20			3.1.2 PIREDD Maniema juin 2025 Rapport mission sensibilisation lois foncières et agr
	Nombre d'étudiants appuyés pour les recherches	0	0	0	4	10	10	15	15	10			
	Kilomètres de pistes réhabilitées	0	100km	74km	0km	34km	34km	94km	168km	500km	200km		

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

													5.1 RAPPORT FINAL SAVE FOREST Réhabilitation de la route vers Dingi prise en charge par une autre institution allemande (synergies). Objectif ajusté pour raisons de temps et de coûts.
	Nombre de bâtiments de stockage/hangar construits	0	0	20 (hangars unités transformation)	0	4	8	56	76	50			Chaîne de valeurs - Agriculture - autres 2025
Produit 5.2 Augmentation du nombre de ménages pratiquant une agriculture familiale d'une manière durable et rentable	Nombre de ménages commençant à appliquer ces pratiques	0	5000	7948 (4055 femmes ; 60 PA)	132	3147 (1536 femmes 124 PA)	15953 (5686 femmes, 188 PA)	28429 (10543 femmes, 242 PA)	36377 (14598 femmes, 302 PA)	10000			Chaîne de valeurs - Agriculture - autres 2025
	Hectares sur les nouvelles cultures en agroforesterie	0	1853 ha	4259 ha	0	399 ha	1803 ha	4247 ha	8506 ha	10000 ha	5000 ha		Shapefiles des plantations 2024 et 2025 ont été partagés avec FONAREDD pour validation. Plantations PIREDD Maniema 2024, Plantations PIREDD Maniema 2025 ;
	Hectares en cultures pérennes	0	1810 ha	1961 ha	0	50 ha	870 ha	3190 ha	5151 ha	5000 ha			Shapefiles des plantations 2024 et 2025 ont été partagés avec FONAREDD pour validation. Plantations PIREDD Maniema 2024, Plantations PIREDD Maniema 2025 ; Écart mineur pour contraintes calendaires et budgétaires ; en

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

													total 4 800 ha réalisés sur 5 000.
Hectares en culture vivrière	0	3740 ha	4691 ha	0	547 ha	2922 ha	6260 ha	10951 ha	10000 ha				Shapefiles des plantations 2024 et 2025 ont été partagés avec FONAREDD pour validation. Plantations PIREDD Maniema 2024 , Plantations PIREDD Maniema 2025 ;
Nombre des personnes et coopératives renforcées sur l'aspect d'entrepreneuriat	0	100	200	0	167 (10 coopératives)	1126	2056 (72 coopératives)	2256 (Plus de 75 coopératives)	500 personnes et 30 coopératives				Rapport de CAPS et AGAAP
Nombre de chaînes de valeur mises sur place	0	5	5	4	11	17	22	27	10				Liste chaînes de valeur 2022 - 2025
Nombre de ménages impliqués dans les chaînes de valeur direct	0	1000	7948 ménages agricoles (4055 femmes, 60 PA)	439 ménages (138 femmes, 104 PA)	2267 (1096 femmes, 124 PA)	5499 (1234 femmes, 288 PA)	7654 (1939 femmes, 288 PA) + 1889 ménages AVEC (1656 femmes, 274 handicapés)	15602 ménages agricoles (5994 femmes, 348 PA) + 1889 ménages AVEC (1656 femmes, 274 handicapés)	7000 ménages (2000 femmes, 750 PA)				Chaîne de valeurs - Agriculture - autres 2025

Tous les documents relatifs aux PSAT, PDL ainsi qu'aux autres comités sont majoritairement disponibles en format PDF ; toutefois, en raison de leur volume total, ils ne peuvent pas être tous téléchargés, mais peuvent être partagés sur demande par d'autres moyens.

4.2 Etat d’avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage

Hyperlien du PTBA avec les avancements 2025 approuvé par le COPIL du projet : [PTBA 2025](#)

Activité prévue dans le PTBA 2024	Produit ¹² (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité ¹³	Cible prévue dans le PTBA 2025	Réalisation 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l’année suivante
Appuyer l’élaboration et validation d'un Schéma Provincial d’Aménagement du Territoire (SPAT)	1.1.1	Du 01/01/2025 au 31/06/2025	Premières cartes élaborées	0	2. Non atteint	Annulé en raison de contraintes budgétaires et de temps
Appuyer à l’élaboration des 12 PSATs dans les ETD	1.1.2	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	12 PSAT	12 PSAT	0. Atteint	
Elaboration des PDL Bakwange et Babene	1.2.3	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	2 PDL	1	1. Partiellement atteint	PDL Babene, PDL Bakwange annulé
Accompagner la proposition d’édits portant protection des personnes avec handicap et les pygmées : élaboration et validation édit	2.1.4	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Un édit élaboré	Un édit élaboré mais pas validée	0. Atteint	La validation est retardée au niveau de d'ensemble provincial
Appuyer l'application des mécanismes de plainte : traiter les plaintes	2.1.8	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	5 plaintes traitées	12	0. Atteint	
Appuyer les missions de suivi et évaluation	2.1.10	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	50 missions faites	60, dont 16 missions du COPIL	0. Atteint	
Organiser des réunions COPIL	2.2.1	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	2 réunions faites	9em COPIL 25 juin 2025	1. Partiellement atteint	En cours
Appuyer la participation aux ateliers national, provincial etc.	2.2.2	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	10 participants appuyés	Plus de 10 participants appuyés	0. Atteint	
Organiser un cadre de concertation au niveau provincial pour créer des partenariats en vue de financer la mise en œuvre des Plans de développement locaux	2.2.3	Du 01/07/2024 au 31/12/2025	Un atelier appuyé	Un atelier appuyé	0. Atteint	
Formation en entrepreneuriat (AVEC, coopératives etc.)	2.2.5		500 personnes formés	Plus de 500 personnes formés	0. Atteint	

¹² Indiquer seulement le numéro du Produit dans lequel s’inscrit l’activité.

¹³ Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

Activité prévue dans le PTBA 2024	Produit 12 (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité ¹³	Cible prévue dans le PTBA 2025	Réalisation 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
Renforcement des capacités comités des gestions CFCL, APAC, AP, CLD		Du 01/03/2024 au 31/12/2025				
Appuyer avec dotations des petits matériels importants pour le bon fonctionnement des bureaux des partenaires	2.2.6	Du 01/07/2024 au 31/12/2025	5 structures appuyés	Plus de 5 structures appuyés	0. Atteint	
Appuyer la construction bureau CEPDD		Du 01/03/2024 au 31/12/2025	1 Construction	Avancement des travaux : 50 %	1. Partiellement atteint	Une prolongation du projet d'un ou deux mois est envisagée afin de finaliser les travaux.
Appuyer les structures locales dans les PSAT et CFCL (AVEC, OP, ...) par l'installation des unités de transformation	2.3.4	Du 01/01/2025 au 30/06/2025	5 centres de transformation appuyés	13	0. Atteint	
Capitalisation des chaînes de valeurs déjà mise sur place	2.3.5	Du 01/01/2025 au 30/06/2025	5 chaînes de valeurs appuyés (moringa, asticot, apiculture)	6 (Champignons, Foyer Améliorer, Huile de Palme, moringa, Riz décortiqueuses (de riz), Maïs, Soja et manioc (moulins mixtes))	0. Atteint	
Mettre sur place une chaîne de valeur bambou		Du 01/01/2025 au 30/06/2024	Une chaîne de valeur bambou mises sur place	0	2. Non atteint	Annulé en raison de contraintes budgétaires et de temps
Appuyer 2 campagnes de sensibilisation et des réunions de la plateforme REDD+	3.1.2	Du 01/01/2025 au 30/06/2025	2 campagnes faites	7 campagnes faites	0. Atteint	
Organiser les contrôles foresterie, PSAT et pêche & chasse	3.1.5	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	2 missions appuyés (1 PSAT, 1 CFCL)	2 mission appuyée	0. Atteint	
Assurer le suivi de la couverture végétales	3.1.8	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	2 rapports disponibles	1 rapport disponible	1. Partiellement atteint	En cours
Appuyer les activités agroforestières autour des APAC	3.2.6	Du 01/07/2024 au 31/12/2025	500 ha	500 ha	0. Atteint	
Installer les unités de transformation autour des APAC		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	5 centres de transformation sur place	10 centres de transformation sur place	0. Atteint	Les données GPS relatives aux routes réhabilitées ainsi qu'aux hangars construits seront collectées dès que possible dans le cadre des missions prévues en Phase 2.

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

Activité prévue dans le PTBA 2024	Produit 12 (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité ¹³	Cible prévue dans le PTBA 2025	Réalisation 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
Elaboration de PAG pour 1 AP	3.2.8	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	1 PAG élaborée		1. Partiellement atteint	Retardée à la raison d'un conflit non résolu
Structuration appuyés		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Comité de gestion sur place		2. Non atteint	Retardée à la raison d'un conflit non résolu
Appuyer la restauration des paysages forestierie dans les CFCL	3.3.1	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	2000 ha	2358 ha	0. Atteint	
Structuration des charbonniers en coopérative	4.1.5	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	5 coopératives mises sur place	30 coopératives mises sur place	0. Atteint	4.1.1 COOPERATIVES DE CHARBONNIERS
Dotation du matériel pour la carbonisation amélioré		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	20 fours appuyés	30 fours appuyés	0. Atteint	4.1.1 LISTE DES MATERIELS DISTRIBUE PAR COOPERATIVE
Construction des dépôts de stockage et dotation des matériels		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	2 dépôts construits	Avancement des travaux : 80 %	1. Partiellement atteint	En cours de finalisée en février 2026
Promouvoir de foyers améliorés : Extension des activités dans les 4 Territoires (dotation matériels & Formation)	4.1.6	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	2 formations et dotation matériels organisé	1 Formation sur la fabrication des foyers améliorés 2 Formation séparé en comptabilité et l'entrepreneuriat Dotation de matériel aux micro-entreprise d'une valeur de 75.000 micro-entreprise foyers améliorées et 25.000 Charbon Vert	0. Atteint	
Production à grande échelle des charbon verts à KASONGO	4.2.1	Du 01/01/2025 au 30/06/2025	20000 ménages utilisent le charbon vert dans 3 centres urbaines (Kalima, Kasongo, Kindu)	Plus de 20000Kg charbon vert produits et vendus	0. Atteint	
Réhabilité les piste dans les zones des projets	5.1.5	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	100km pistes réhabilités	74km 5 Ponts	1. Partiellement atteint	Autre structure Allemande mise sur place réhabilitation de piste à Dingi. Les données GPS relatives aux routes réhabilitées ainsi qu'aux hangars construits seront collectées dès que

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

Activité prévue dans le PTBA 2024	Produit ¹² (ex. 1.1)	Chronologie prévue pour cette activité¹³	Cible prévue dans le PTBA 2025	Réalisation 2025	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
						possible dans le cadre des missions prévues en Phase 2.
Plantation des champs agroforestiers	5.2.1	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	2000ha agroforesterie	Plus de 3924 ha agroforesterie	0. Atteint	
Assurer les maintenances des anciennes plantations avec les dotations de semences des cultures vivrières.		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	2000ha plantation bois-énergie entretenus	Plus de 2000 ha plantation bois-énergie	0. Atteint	Chiffre final avec rapport final
Un micro-projet pour la mise en place de culture (Rizipisciculture)		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	1000ha rizipisciculture	Un micro-projet mis en place 116 ha de rizipisciculture en 2025, nous atteindrons en total 911 ha rizipisciculture	1. Partiellement atteint	

5. Résultats du Projet

5.1 Contributions du projet à l’atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI

Effets CAFI						
Les pratiques agricoles durables permettent la réduction de la conversion des terres et l’augmentation de la sécurité alimentaire	Des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées	Les institutions et parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées sont en capacité et disposent d’un cadre légal permettant de promouvoir, suivre et mettre en œuvre la gestion durable des forêts	Les infrastructures et futurs projets miniers et hydrocarbures minimisent leur empreinte globale	i) Les décisions d’aménagement du territoire assurent une représentation équitable des intérêts sectoriels et maintiennent le couvert forestier ii) la sécurisation foncière n’incite pas à la conversion par des individus ou des communautés	La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties	Une coordination interministérielle et une gouvernance sont améliorées, et résultent en i) des régimes fiscaux et permis pour les activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques vers la conversion des forêts et les activités illégales, ii) un climat des affaires favorable aux investissements bénéfiques à la forêt
X	X	X	<input type="checkbox"/>	X	<input type="checkbox"/>	X

[Annexe 1 PIREDD Maniema Indicateurs projets à approche territoriale](#)

[Annexe 2 PIREDD Maniema Indicateurs transversaux](#)

5.1.1 Matrice des bénéficiaires

Effet	<u>Nouveaux bénéficiaires</u> (bénéficiaires directs ayant reçu un appui pour la première fois au cours de l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Bénéficiaires actifs</u> (bénéficiaires directs ayant reçu un appui au cours d'une année précédente et continuant de bénéficier ou de participer activement à la mise en œuvre des activités pendant l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Nombre total des Bénéficiaires de l'année</u> (correspond à la somme des <u>nouveaux bénéficiaires et des bénéficiaires actifs</u>) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Nombre total de bénéficiaires directs</u> (correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires directs et des bénéficiaires directs cumulés de l'année précédente) (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	<u>Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif</u> depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
Aménagement du territoire	180 (18% - 32 femmes)	Désagrégation "bénéficiaires actifs" et "nombre total" nouvellement introduite dans le format de rapport ; intégration prévue dans le dispositif de suivi-évaluation de la phase II.	Désagrégation "bénéficiaires actifs" et "nombre total" nouvellement introduite dans le format de rapport ; intégration prévue dans le dispositif de suivi-évaluation de la phase II.	Total : 1200 (18% femmes) 1200 (18% - 205 femmes) Cartographes locaux – paiements	Entre haute et Moyen Paiement comme cartographes locaux, participation à l'élaboration de PSAT	193897 Personnes	Faible Campagne de communication	Ce nouveau tableau n'a pas pu être entièrement renseigné à l'aide du système actuel de suivi et d'évaluation. Cet aspect sera pris en compte lors de la phase 2 dans le nouveau système de suivi et d'évaluation.
Energie	1380 (~49% femmes)	Désagrégation "bénéficiaires actifs" et "nombre total" nouvellement introduite dans le format de rapport ; intégration prévue dans le dispositif de suivi-évaluation de la phase II.	Désagrégation "bénéficiaires actifs" et "nombre total" nouvellement introduite dans le format de rapport ; intégration prévue dans le dispositif de suivi-évaluation de la phase II.	Total : 5022 bénéficiaires (~50% femmes) 5022 (~50% femmes) reboisement (PSE pour pépinières et plantations) 60 Fabricants (12% femmes) foyers améliorés 150 producteurs charbon verte (43% femmes)	Haute Paiement PSE, dotation matériel et semence, Revenus à travers de microentreprise	200000 personnes 450 producteurs (26% femmes) de charbon Plus des 10000 ménages ont acheté les charbons verts Plus de 4000 ménages ont acheté les foyers améliorés	Faible Campagnes de sensibilisations	

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

Effet	<u>Nouveaux bénéficiaires</u> (bénéficiaires directs ayant reçu un appui pour la première fois au cours de l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Bénéficiaires actifs</u> (bénéficiaires directs ayant reçu un appui au cours d'une année précédente et continuant de bénéficier ou de participer activement à la mise en œuvre des activités pendant l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Nombre total des Bénéficiaires de l'année</u> (<u>correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires et des bénéficiaires actifs</u>) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Nombre total de bénéficiaires directs</u> (correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires directs et des bénéficiaires directs cumulés de l'année précédente) (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	<u>Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif</u> depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
						200000 personnes sensibilisés par les émissions radio et dépliants		
Agriculture	14007 (~38% femmes)	Désagrégation "bénéficiaires actifs" et "nombre total" nouvellement introduite dans le format de rapport ; intégration prévue dans le dispositif de suivi-évaluation de la phase II.	Désagrégation "bénéficiaires actifs" et "nombre total" nouvellement introduite dans le format de rapport ; intégration prévue dans le dispositif de suivi-évaluation de la phase II.	Total : 51979 (39% femmes) 15602 personnes chaine de valeur (5994 femmes, 348 PA) 36377 bons pratiques agricoles (14598 femmes, 302 PA)	Haute Formation, dotation semence et matériel, PSE plantation, revenus à travers des récoltes et microentreprise transformation	Environ 2 000 000 Personnes 14 stations de radio dans toute la province	Faible Campagne de la communication	
Forêts		Désagrégation "bénéficiaires actifs" et "nombre total" nouvellement introduite dans le format de rapport ; intégration prévue dans le dispositif de suivi-évaluation de la phase II.	Désagrégation "bénéficiaires actifs" et "nombre total" nouvellement introduite dans le format de rapport ; intégration prévue dans le dispositif de suivi-évaluation de la phase II.	Total : 16908 personnes (6994 femmes) 3452 (1835 femmes) paiement PSE pour pépinières ou plantations 13456 personnes (5159 femmes plantation agroforesterie)	Haute Formation, matériel, PSE plantation,	Environ 100000 personnes 100000 personnes Riverains des CFCL 280 personnes (59 femmes) : Comité gestion CFCL	Entre Faible et moyen Campagne communication Prise de décisions	
Foncier		Désagrégation "bénéficiaires	Désagrégation "bénéficiaires	Total : 103 (34 % femmes)	Entre moyen et faible	Environ	Faible	

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

Effet	<u>Nouveaux bénéficiaires</u> (bénéficiaires directs ayant reçu un appui pour la première fois au cours de l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Bénéficiaires actifs</u> (bénéficiaires directs ayant reçu un appui au cours d'une année précédente et continuant de bénéficier ou de participer activement à la mise en œuvre des activités pendant l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Nombre total des Bénéficiaires de l'année</u> (<u>correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires et des bénéficiaires actifs</u>) (indiquer % hommes et femmes)	<u>Nombre total de bénéficiaires directs</u> (correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires directs et des bénéficiaires directs cumulés de l'année précédente) (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	<u>Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif</u> depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
		actifs" et "nombre total" nouvellement introduite dans le format de rapport ; intégration prévue dans le dispositif de suivi-évaluation de la phase II.	actifs" et "nombre total" nouvellement introduite dans le format de rapport ; intégration prévue dans le dispositif de suivi-évaluation de la phase II.	103 personnes (36 femmes 2 PA, 1 handicapé) ont participé aux 3 ateliers information et formation	Formation seulement	2 000 000 Personnes 14 stations de radio dans toute la province	Campagne de la communication sur les lois foncières agricoles	
Mines et infrastructures				0	0	0	0	
Démographie				0	0	0	0	
Gouvernance		Désagrégation "bénéficiaires actifs" et "nombre total" nouvellement introduite dans le format de rapport ; intégration prévue dans le dispositif de suivi-évaluation de la phase II.	Désagrégation "bénéficiaires actifs" et "nombre total" nouvellement introduite dans le format de rapport ; intégration prévue dans le dispositif de suivi-évaluation de la phase II.	Total : 28651 (56% femmes) 16530 personnes (35%femmes - 5782) comités CLD, CLG, CLV 280 Personnes (59 femmes – 21%) comités gestion CFCL COIPL 20 hommes (5% femmes) CCPF 15 hommes 11991 bénéficiaires (10314 femmes -86%) AVEC	Moyen Participations séances de renforcement de capacités	Environ 2 000 000 Personnes 14 stations de radio dans toute la province	Faible Campagne de la communication REDD+, PDL, PSAT, communique réunions COPIL	
Nombre total (peut ne pas être égal à la	Environ 8787 personnes	Désagrégation "bénéficiaires actifs" et	Désagrégation "bénéficiaires actifs" et	Environ 61251 personnes	Haute (Dotation matériel,	Environ 2 000 000 Personnes	Faible (campagne sensibilisation,	

Effet	Nouveaux bénéficiaires (bénéficiaires directs ayant reçu un appui pour la première fois au cours de l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	Bénéficiaires actifs (bénéficiaires directs ayant reçu un appui au cours d'une année précédente et continuant de bénéficier ou de participer activement à la mise en œuvre des activités pendant l'année de rapportage) (indiquer % hommes et femmes)	Nombre total des Bénéficiaires de l'année (<u>correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires et des bénéficiaires actifs</u>) (indiquer % hommes et femmes)	Nombre total de bénéficiaires directs (correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires directs et des bénéficiaires directs cumulés de l'année précédente) (indiquer % hommes et femmes), en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Nombre de bénéficiaires indirects en cumulatif depuis le début du projet	Description et intensité du soutien	Commentaires
somme des rangées ci-dessus)		“nombre total” nouvellement introduite dans le format de rapport ; intégration prévue dans le dispositif de suivi-évaluation de la phase II.	“nombre total” nouvellement introduite dans le format de rapport ; intégration prévue dans le dispositif de suivi-évaluation de la phase II.		revenus, PSE, paiement cartographe)		processus PSAT, PDL et CFCL)	

5.2 Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

N° du jalon dans la LO ¹⁴	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
1i	Dans le cadre des conflits d'affectation des terres existantes, un processus d'arbitrage est impulsé	RAS		
1d	Des schémas nationaux d'aménagement du territoire et les plans d'aménagement du territoire aux niveaux provincial et local sont élaborés	12 PSAT élaborés (en utilisant de nouveau guide)	80 PSATs élaborés 2025 07 15 PSAT Villages personnes	
1b	Les forêts de grande valeur, les concessions des forêts des communautés locales sont intégrées dans les processus et plans d'aménagement du territoire, en vue de leur préservation	Intégré dans les 12 nouveaux PSAT	Intégré dans 9 PDL et 80 PSATs	

¹⁴ Les Lettres d'intentions sont accessibles dans ce dossier :

<https://drive.google.com/drive/folders/19GjqHJD8RP4imWoEiqNloagyZPwZHDP?usp=drive> link

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

N° du jalon dans la LOI ¹⁴	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
1c	Le développement agricole en priorité dans les zones de savane est appuyé	13 projets ont été appuyés dans la zone savanicole Chaine de valeurs - Agriculture - autres 2025	Etude de potentiel d'agriculture dans la zone savanicole réalisée Etude potentiel agricole savane	
1j	Tous les contrats d'affectations des terres (agriculture, forêts, mines, hydrocarbures) sont centralisés et publiés de manière transparente	RAS	10 arrêtés CFLC et 4 arrêtés APACs publiés Publication Arrêtés CFCL 2022	
5b	Les droits fonciers reconnus, collectifs et individuels, sont formalisés en priorité dans les provinces PIREDD	RAS	Des outils de sensibilisation ont été élaborés et une campagne de sensibilisation réalisée Boite à image pour la vulgarisation de lois fonciers et agricoles Affiche lois agricoles Affiche lois fonciers et agricoles Des activités de la sensibilisation sur la réforme foncier et SIF ont été appuyés par CONAREF Maniema – émissions radio, ateliers informations, atelier de renforcement des capacités Rapport des activités CONAREF	
5c	La sécurisation foncière des investissements verts (agricoles, restauration) en savane est facilitée	Campagne sensibilisation sur la réforme foncier ont été appuyés par le Projet – émissions radio, ateliers informations, atelier de renforcement des capacités 3.1.2 PIREDD Maniema juin 2025 Rapport mission sensibilisation lois foncières et agr	Des outils de sensibilisation ont été élaborés et une campagne de sensibilisation réalisée Boite à image pour la vulgarisation de lois fonciers et agricoles Brochure lois fonciers et agricoles	
8e	D'ici fin 2023, au moins 3 provinces PIREDD, sont appuyées pour définir, dans une démarche ouverte, participative et inclusive, Des plans provinciaux et locaux de développement, intégrant les priorités de la présente lettre d'intention conformément à la stratégie nationale REDD+, en vue de consolider la réponse aux moteurs de la déforestation et d'orienter les processus d'aménagement du territoire aux différents échelons correspondants.	1 PDL Babene élaboré	9 PDLs PDL Aluba PDL Bahina PDL Maringa PDG Beia PDL Ambwe, PDL Bangengele, PDL Wasongola PDL Wakabango II PDL Babene	
8g	Un mécanisme de suivi et évaluation de la participation des parties prenantes (femmes, peuples	Le mécanisme a été mis en place et est dans la mise en œuvre	Le mécanisme a été mis en place et est dans la mise en œuvre	

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

N° du jalon dans la LOI ¹⁴	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
	autochtones, jeunes, communautés locales et autres) est défini et mis en œuvre			
8d	Les outils de paiements pour services environnementaux sont pilotés	14 contrats pour les approches PSE ont été élaborés avec des ONG locales Chaine de valeurs - Agriculture - autres 2025	122 contrats pour les approches PSE ont été élaborés avec des ONG locales	
8h	Une revue des textes juridiques de la gouvernance inclusive au niveau local est réalisée	RAS	Une étude Etat de lieux des cadres réglementaires et juridiques du Maniema effectuée Etat lieux des cadres réglementaires	
8k	Un Plan de mobilisation des investissements privés est défini	7 nouveaux AVEC ont été mises sur place 426 nouveaux et ancienne AVEC ont mobilisés 235.020 USD - et ont faites des investissements dans plus de 2000 activités pour le développement individuel ; Base de données fonds mobilisés tous les AVEC 2022 en juin 2025 ; Les Investissement AVECs 2025	426 AVEC mises en place. Ces AVEC ont mobilisé 1054849 USD par 11991 bénéficiaires (10314 femmes = 86 %) et ont fait des investissements dans plus 5354 activités pour le développement individuel ; Base de données fonds mobilisés tous les AVEC 2022 en juin 2025 ; Les Investissement AVECs 2025 ; 2.3.6 PIREDD Maniema Dec 2024 Investissements AVEC	
8k	Un Plan de mobilisation des investissements privés est défini	RAS	5 business plans élaborés Business plan Artemisia Business Plan Production Plantules Business Plan Foyers Améliorées Business Plan Bambou Etude Rentabilité rizipisculture	
4m	Des stratégies provinciales de priorisation des contrôles forestiers sont mise en place	8 missions de contrôle dans CFCL appuyées	23 missions de contrôle appuyées (15 dans les CFCL, 4 dans le PSAT)	
4b	Moins de 30% d'espaces nationaux sous statut de protection, sous différents modes (AP, CFLS, APAC)	RAS	10 CFCL en place avec une surface de 234613 ha 10 CFCL avec des PSG 4 APAC mises sur place (19819 ha) Liste CFCL - APAC - AP - PSAT	
4e	Au moins 5 millions d'hectares au total de Concessions Forestières des Communautés Locales (CFCL) sont attribués	RAS	10 CFCL en place avec une surface de 234613 ha 10 CFCL avec des PSG Liste CFCL - APAC - AP - PSAT	
4t	Les données de déforestation et de dégradation des forêts générées à l'échelle nationale et provinciale par le SNSF, ainsi que les données [clés] de l'inventaire forestier national, sont mises à jour annuellement	1 rapport disponible Kongo Forest Maniema	3 rapports est disponible Rapport déforestation 2021/2023 Rapport Reforestation Maniema 2023/2024	

N° du jalon dans la LOI ¹⁴	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
4d	Huit millions d’hectares de forêts sont restaurés dans le cadre du Défi de Bonn et de l’initiative AFR100, par la régénération ainsi que le reboisement et l’agroforesterie		Opportunités en RPF analysées par l’approche MEOR <u>Analyse Opportunités RPF</u> 2886 hectares ont été restaurés et maintenus (reboisement des savanes (non-naturel) et restauration du foret naturel (dans les CFCL, PSAT, .))	
2e	La politique énergétique reconnaît l’importance de l’établissement de schémas directeurs d’approvisionnement en bois-énergie	RAS	Une stratégie bois-énergie a été élaborée <u>PIREDD Maniema Stratégie provinciale bois-énergie</u>	
2b	L’utilisation de bois-énergie non-durable pour la cuisson dans des centres urbains est réduite à travers les approches intégrées incluant (i) la réduction de demande en bois-énergie, par le développement des énergies de substitution effectives ainsi que l’amélioration de l’efficacité énergétique dans la production et la consommation du charbon de bois ; (ii) l’augmentation de l’offre durable à travers les plantations à vocation énergétique	2 micro-entreprises sur la production charbon vert sont également accompagnés pour la commercialisation et 4 micro-entreprises pour foyers améliorés	Les chaînes de valeur ont été identifiées 9 projets de la production de charbon vert ont été appuyés Une formation a été faite et ensuite la fabrication et la vente des foyers améliorés ont été lancées dans la ville de Kindu Un modèle d’un foyer amélioré a été identifié Trois formations ont été faite et ensuite la fabrication et la vente des foyers améliorés ont été lancées dans la ville de Kindu	
			Deux formations sur les techniques de la carbonisation améliorée ont été organisées 550 charbonniers (117 femmes) sont touchés Un guide a été multiplié et diffusé	
			2053 ha ont été reboisé à vocation bois-énergie et des pépinières mises sur place pour encore 700 ha	
3m	Un processus participatif de réflexion et de définition sur l’agriculture de taille intermédiaire, ses besoins spécifiques, et comment l’accompagner pour permettre d’en réduire l’impact sur les forêts a été réalisé	RAS	Feuille de route élaborée, consultations et collecte de données au niveau national faites Des fiches techniques ont été élaborés <u>Fiche techno-pédagogique Charbon vert</u> <u>Boite à image pour la vulgarisation de lois fonciers et agricoles</u> <u>Guide essence agroforesterie</u> <u>Boite à image agroforesterie,</u>	

N° du jalon dans la LOI ¹⁴	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
			Fiche technique culture du soja , Brochure Agroforesterie Fiche technique Artemisia Fiche technique alimentation poisson Fiche technique Moringa Fiche technique poisson	
3b	Le développement agricole en priorité dans les zones de savane est appuyé y compris en y facilitant la sécurisation foncière pour appuyer les investissements agricoles durables et l'amélioration de la chaîne de valeur agricole.		Des campagnes de sensibilisation ont été effectuées Des formations ont été appuyées Plusieurs projets de la mise en place de chaîne de valeur dans la zone savanicole ont été appuyés 5 pistes dessertes agricoles ont été réhabilitées	
3c	Une agriculture familiale durable est appuyée compatible avec la préservation de la forêt et des tourbières en tant que moteur de développement du monde rural pour renforcer la sécurité alimentaire et améliorer la chaîne de valeur agricole, par l'autonomisation des femmes et des ménages.		Des campagnes de sensibilisation ont été effectuées Des formations ont été appuyées Plusieurs projets de la mise en place d'une agriculture durable ont été appuyés	
3l	Une cartographie du potentiel de production agricole durable est réalisée, intégrant la préservation des forêts	Des missions de prospections dans les PSAT ont été réalisées et des cartes ont été élaborés	Des missions de prospections dans les PSAT ont été réalisées	

6. Communication et promotion

6.1 Illustration spécifique – Photos et vidéos HD

En 2025, deux articles ont été publiés sur les sites internes de la GIZ, et plusieurs vidéos ont été produites p.ex. sur le PDL Wasongola ou le thème du bois énergie ainsi que d'autres sujets. En raison de la taille des vidéos n'ont pas pu être téléchargées sur la plateforme. Nous restons bien entendu disponibles pour les partager via un autre support approprié sur simple demande.

6.2 Stratégie et plan de communication

Une stratégie de communication a été élaborée pour le projet. Stratégie de communication validé en 2022
 Les logos du CAFI et du FONAREDD sont présents dans chaque action de publication, dans chaque présentation, dans chaque appel aux candidatures, sur chaque panneau d'affichage/banderole des projets. Un logo spécifique a également été développé pour le PIREED Maniema, conformément à une recommandation du COPIL. Il est en cours de diffusion sur des affiches, des autocollants, des T-shirts, etc.

Programme Intégré REDD+



Partenaires techniques et financiers



Afin de mieux conseiller les partenaires, une directive en communication a également été développée et partagée avec les partenaires. Il est prévu de mettre en œuvre une approche similaire de la deuxième phase du projet.

7. Exécution financière

7.1 Décaissements

Au début de l'année 2024, le programme a fonctionné avec les fonds mis à disposition par le troisième et quatrième virements PIREDD du 19 avril 2023 et du 21 novembre 2023. Au total, ces virements se sont élevés à 8 millions de dollars américains.

Le dernier transfert de USD 10 millions a été effectué le 01 juin 2024. Par conséquent, le montant total des fonds transférés s'élève à USD 30 millions conformément au contrat. En 2025, les dépenses sont effectuées en fonction du reliquat des tranches des années précédentes.

Le fait que le projet ait reçu 5 tranches au lieu de 3 ne permet pas de calculer le taux de consommation par tranche reçue.

Les outils comptables disponibles permettent au service financier de suivre les outputs définis conformément au contrat. Néanmoins, la structure du logiciel comptable ne permet pas d'effectuer un suivi financier par produit. Des détails sur le suivi et l'évaluation des activités sont toutefois disponibles et bien détaillé dans la partie narrative du rapport.

a) Taux de décaissements du projet.

Les coûts totaux du projet s'élèvent à USD 28.242.158, égale à 94% des tranches reçues.

Un taux de réalisation optimal à ce stade du projet.

Le montant des coûts en 2025 s'établit à USD 5.534.102 USD. En intégrant le montant engagé 2025 (« committed ») de USD 620.000, le taux de réalisation budgétaire atteint un niveau optimal au regard du budget annuel planifié (98,5%).

Le taux d'exécution budgétaire actuel reflète la situation arrêtée au 31 décembre 2025. Des engagements supplémentaires sont en cours, notamment liés à la construction du bâtiment du CPEDD ; avec la

prolongation sollicitée de la phase I jusqu'à fin avril 2026, la majeure partie du budget disponible devrait être engagée et exécutée. Une partie du budget restant est également prévue pour couvrir les coûts du personnel pour la période restante à partir du 1er janvier 2026.

Résultats	A) Budget Total (USD)	B) Budget prévu 2025	C) Dépenses 2025	E) Taux de décaissement sur la période de rapportage	F) Dépenses cumulées depuis le début du programme	G) Taux de décaissement cumulé depuis le début du projet	H) Montants engagés mais non dépensés (2025)
Output 1: Les conditions cadre liées à la conservation des forêts et l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources agricoles, forêts-tières et pas-torales sont améliorées	\$ 5.500.000	\$ 850.000	\$ 626.377	74%	\$ 4.383.470	80%	
Produit 1.1: Zonage fait et cartes disponibles	\$ 2.700.000						
Produit 1.2: Planification spatiale pour le développement réalisée et PDLs disponibles	\$ 2.000.000						
Produit 1.3: Droits fonciers renforcés et accords signés, cartes disponibles, contrats publiés	\$ 800.000						
Output 2: Les processus de gouvernance locale sont améliorés	\$ 8.700.000	\$ 1.350.000	\$ 1.277.846	95%	\$ 7.072.877	81%	
Produit 2.1: Droits humains respectés et PA et femmes participent	\$ 1.600.000						
Produit 2.2: Les partenaires sont renforcés dans leurs capacités	\$ 2.500.000						
Produit 2.3: Des fonds sont mobilisés et des investissements faites	\$ 4.600.000						
Output 3: La mise en valeur durable de l'utilisation des ressources forestières est améliorée	\$ 5.300.000	\$ 850.000	\$ 787.344	94%	\$ 4.758.537	90%	
Produit 3.1: Les stocks d'animaux et la couverture végétale montrent une évolution positive	\$ 1.500.000						
Produit 3.2: Zones de protection (CFCL, APAC, AP) mises sur place	\$ 3.000.000						
Produit 3.3: Paysages forestiers restaurés	\$ 800.000						
Output 4: La mise en valeur énergétique des ressources ligneuses autour des centres	\$ 3.500.000	\$ 1.050.000	\$ 706.231	67%	\$ 3.212.326	92%	
Produit 4.1: Cuisine de valeur bois-énergie optimisée mise sur place	\$ 2.300.000						
Produit 4.2: Des alternatives en énergie sont disponibles	\$ 600.000						
Output 5: La mise en valeur d'une agriculture durable a été améliorée	\$ 7.000.000	\$ 1.650.000	\$ 1.763.794	107%	\$ 6.885.597	98%	
Produit 5.1: Agriculture vivrière installée dans une manière durable et rentable	\$ 2.000.000						
Produit 5.2: Augmentation du nombre de ménages pratiquant une agriculture familiale dans une manière durable et rentable	\$ 5.000.000						
Frais généraux/Profit/TVA/Dépenses transversales/gestion de programme		\$ 500.000	\$ 362.509	73%	\$ 1.929.349		
Total	\$ 30.000.000	\$ 6.250.000	\$ 5.534.102	89%	\$ 28.242.158	94%	\$ 619.097

De plus amples informations sur l'historique et la structure financière du projet sont disponibles ci-dessous.

Le rapport initial du programme est basé sur le "Document du Programme PIREDD Maniema", signé le 1er mars 2021 par le ministre national des Finances de la RDC. Le programme fait également partie du "Administrative support services agreement PNUD-GIZ". Dans ce document, le budget initial de 30 millions USD a été réparti entre les structures de budgétisation du PNUD. Un plan opérationnel avec la répartition du budget par activité n'existait pas encore au début du projet, mais il a été établi dans le cadre de la "phase de démarrage" prédéfinie et soumis au secrétariat exécutif du FONAREDD. Ce plan opérationnel avec la répartition du budget par activité jusqu'à la fin du programme en 2026 a été officiellement approuvé par le FONAREDD à la mi-2022.

Dans le programme signé susmentionné, les activités ont été réparties entre cinq piliers, à savoir "Forêts", "Agriculture", "Énergie", "Gouvernance locale" et "Conditions cadres". En l'absence d'un plan opérationnel approuvé au début des travaux au printemps 2021, l'ensemble de la structure de rapatriement a été établi sur la base des cinq "réalisations" (ou "impacts", comme indiqué dans le tableau) mentionnées.

Dans les structures du système de la GIZ, les formats budgétaires doivent être définis au début du projet et ne peuvent plus être modifiés pendant la mise en œuvre du projet. Le Secrétariat exécutif en a été informé.

Sur la demande du Secrétariat exécutif, la responsable financière du programme a établi l'année dernière une ventilation manuelle des dépenses qui peut être utilisée depuis le milieu de l'année 2022 pour établir des rapports financiers par activités sommaires et supérieures. Les coûts engagés avant

cette date ne peuvent pas être répartis rétroactivement sur cette répartition des dépenses conformément au plan d'activité approuvé. Cela explique la répartition incomplète par produit, comme demandé dans le tableau ci-dessus.

- b) Annexe 3 - Tableau 8.2 (L'annexe 3 a été élaborée, comme dans les rapports précédents, selon le format prescrit. Un éventuel nouveau format sera intégré à partir de la Phase 2.)

[Annexe 3 PIREDD Maniema Tableau 8.2](#)

En raison du volume important des données, le tableau ne peut pas être intégré dans la partie narrative. Le rapport financier certifié basé sur les lignes budgétaires de l'UNSDG est envoyé directement par les départements financiers au MPTF via le système UNEX, avec une copie électronique au secrétariat du CAFI. Il peut être confirmé que le total des montants décaissés par effet et par produit correspond au total des montants décaissés par catégorie UNDG, transmis par les départements financiers au MPTF via le système UNEX.

- c) Cout efficacité : Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

Résultats 03/2021-06/2025	Progrès actuel de l'indicateur	Dépenses Cumulatives en US \$	Commentaires
Effet 1 : Les conditions cadre liées à la conservation des forêts et l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources agricoles, forestières et pastorales sont améliorées	Progrès actuel 80% du budget global	\$ 4.383.470,48	
Produit 1.1: Zonage fait et cartes disponibles			Voir explication tableau 7.1.a
Des plans d'aménagement du Territoire aux niveau provincial et local dans les zones clés sont élaborés	12 PSAT ; 13 villages et 23660 personnes impliqués ; 120 cartographes locaux engagés		
Une cartographie du potentiel de Production agricole durable a été réalisé			
Une Analyse des opportunités de la restauration de paysages forestiers (RPF) a été faite et des cartes pour les zones d restauration de paysages forestiers sont élaborés			
Produit 1.2: Planification spatiale pour le développement réalisée et PDLs disponibles			Voir explication tableau 7.1.a
Des arbitrages intersectoriels en vue d'assurer la préservation des forêts et de la biodiversité sont réalisés			
Les forêts de grande valeur, les APAC, les concessions forestières des communautés locales sont intégrées dans les processus et plans d'aménagement du territoire	Des membres et structures (p. ex. ACE, IPA, IPEL, décentralisation, Plan, AT, CPEDD, GTCRR,) renforcés ;		
Des plans locaux de développement sont élaborés dans une démarche ouverte, participative et inclusive avec une planification spatiale	1 PDL au niveau secteur/chefferie dans l'ETD Babene a été élaboré		

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

Produit 1.3: Droits fonciers renforcés et accords signés, cartes disponibles, contrats publiés			Voir explication tableau 7.1.a
Un processus d'arbitrage dans le cadre de conflits d'affectation des terres existants est mis sur place dans la Province			
Les contrats d'affectations des terres sont publiés (agriculture, forêts,)			
La sécurisation foncière des investissements verts (agricoles, restauration) en savanes est facilitée			
Effet 2: Les processus de gouvernance locale sont améliorés	Progrès actuel 81% du budget global	\$ 7.072.877,26	
Produit 2.1: Droits humains respectés et PA et femmes participant			Voir explication tableau 7.1.a
La participation des parties prenantes dans des décisions et planifications (femmes, peuples autochtones, jeunes, communautés locales et autres) est assurée et un mécanisme de suivi et évaluation mise sur place (Les partenaires savent intégrer les questions d'égalité des sexes et des droits de l'homme dans les politiques, stratégies, approches, processus et instruments et les droits humains internalisés (respectés et appliqués)	86 PA renforcés ; 35% de femmes dans des comités de prise de décision (CLD)		
Une sensibilisation sur l'importance de gouvernance locale a été réalisés			
Un mécanisme de plainte (MGP) est mis en place	1 mécanisme mis sur place ; 13 plaintes traitées		
Un mécanisme de suivi et évaluation a été élaboré et mis en place	1 système de suivi et évaluation mis sur place ; 60 missions de suivi (et évaluation) ont été effectuées avec les partenaires étatiques et membres COFIL ;		
Produit 2.2: Les partenaires sont renforcés dans leurs capacités			Voir explication tableau 7.1.a
La gestion participative du PIREDD Maniema est assurée ;	1 réunion du comité de pilotage (COFIL) du PIREDD a été organisé ; Plus de 11 partenaires ont participé aux plateformes nationales du secteur vert ou visite d'échange ; 3 missions d'échange ont été appuyés ;		
La mise en place de structures de bonnes gouvernances a été appuyée	624 structures (CVD, CDG et CLD) mises en place		
Les capacités de partenaires ont été renforcés	33 structures renforcées dans les capacités techniques ; 20 structures renforcées avec dotation du matériel		
Produit 2.3: Des fonds sont mobilisés et des investissements faites			Voir explication tableau 7.1.a
Des outils de paiements pour services environnementaux sont pilotés	2 outils PSE pilotés (reboisement et agroforesterie)		
Des investissements agricoles, énergétiques et autres, ainsi que le	11 activités des PDL ont été appuyés ; 7 nouveaux AVEC ont été mises sur place		

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

développement de leurs chaînes de valeurs à impact réduit sur les forêts et les écosystèmes, et en faveur des communautés locales et des populations autochtones sont appuyé	426 nouveaux et ancienne AVEC ont mobilisés 235.020 USD		
Des plans de mobilisation des investissements privés sont élaborés pour des filières différentes			
Effet 3: La mise en valeur durable de l'utilisation des ressources forestières est améliorée	Progrès actuel 90% du budget global	\$ 4.758.537,47	
Produit 3.1: Les stocks d'animaux et la couverture végétale montrent une évolution positive			Voir explication tableau 7.1.a
Des campagnes de sensibilisation ont été planifiées et réalisées ;	Une campagne de sensibilisation y compris de produit de publication a été effectuée ; 1 analyse d'évaluation de la couverture végétale a été effectuée ; 1 mission de contrôle forestier a été appuyée		
Les capacités des contrôles forestier et de réglementation d'utilisation de ressources naturelles sont renforcées			
Des données de déforestation et de dégradation des forêts à l'échelle provinciale sont mises à jour annuellement			
Produit 3.2: Zones de protection (CFCL, APAC, AP) mises sur place			Voir explication tableau 7.1.a
Des Concessions Forestières des Communautés Locales (CFCL) sont attribuées			
Les espaces provinciaux sous statut de protection sont augmentés (AP, APAC, CFLC) et des PAGs sont mis sur place			
Produit 3.3: Paysages forestiers restaurés			Voir explication tableau 7.1.a
Une partie de forêts dégradées dans la Province du Maniema est restaurée			
Effet 4: La mise en valeur énergétique des ressources ligneuses autour des centres urbains est améliorée	Progrès actuel 92% du budget global	\$ 3.212.326,29	
Produit 4.1: Chaîne de valeur bois-énergie optimisée mise sur place			Voir explication tableau 7.1.a
Une stratégie bois-énergie provinciale y compris des schémas directeurs d'approvisionnement en bois-énergie est élaborée, validée et mise en œuvre	1 stratégie provinciale bois-énergie disponible ; 5 schémas d'approvisionnement élaborés ;		
Des chaînes de valeur bois-énergie sont optimisées (vue durabilité)			
L'efficacité énergétique le long de la chaîne de valeur de la filière bois-énergie a augmenté	20 fabricants des foyers améliorés modèle 'Mapishi Bora sont accompagnés pour la bonne commercialisation de leur produit – production de 5000 Foyers améliorés ;		
Produit 4.2: Des alternatives en énergie sont disponibles			Voir explication tableau 7.1.a

Approvisionnement des centres de consommation de bois d'énergie à partir des sources gérées d'une manière durable a augmenté	6 micro-entreprises sur la production charbon vert sont également accompagnés pour la commercialisation		
Effet 5: La mise en valeur d'une agriculture durable a été améliorée	Progrès actuel 98% du budget global	\$ 6.885.597,00	
Produit 5.1: Agriculture savanicole installée dans une manière durable et rentable			Voir explication tableau 7.1.a
Avec un processus participatif de réflexion et de définition, deux systèmes agricoles améliorés (une pour l'agriculture dans la forêt dense, une pour l'agriculture dans les savanes) sont reconnus comme systèmes de conseil par l'administration agricole provinciale	Une étude sur le potentiel agricole dans la zone savanicole a été effectuée ; 1 produit de la communication diffusé		
Une agriculture en priorité dans les zones de savanes a été développée			
Produit 5.2: Augmentation du nombre de ménages pratiquant une agriculture familiale dans une manière durable et rentable			Voir explication tableau 7.1.a
Une agriculture familiale durable compatible avec la préservation de la forêt est accompagné génèrent des profits au bénéfice des communautés ainsi que les individus (y compris femmes et PA)			

d) Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

PILIER	BUDGET DANS LE PRODOC	DECAISSEMENTS ESTIMES POUR LA PERIODE DE RAPPORTAGE	DECAISSEMENTS CUMULES DEPUIS LE DEBUT DU PROJET
Aménagement du Territoire	\$ 5.500.000	\$ 626.377	\$ 4.383.470
Gouvernance	\$ 8.700.000	\$ 1.277.846	\$ 7.072.877
Forêt	\$ 5.300.000	\$ 797.344	\$ 4.758.537
Energie	\$ 3.500.000	\$ 706.231	\$ 3.212.326
Agriculture	\$ 7.000.000	\$ 1.763.794	\$ 6.885.597

7.2 Suivi des Contrats

Ci-dessous se trouve la liste des contrats signés pour un montant supérieur à 100 000 dollars.

Il est précisé qu'aucune copie du contrat ne peut être transmise pour des raisons de protection des données.

N° du Contrat	Intitulé et thématique	Type (ONG internationale, ONG nationale, entité publique, secteur privé, autre)	Sous type (voir liste ci-dessous)	Montant du contrat	Date signature contrat	Date début des activités	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires
81273295	Conducting ROAM in the intervention zones of the PIREDD Maniema	ONG Internationale	Administration publique nationale	1 212'897.9	11.11.2021	Janvier 2022	30.09.2022		Réalisation et rapport final déjà terminés
83479506	Construction d'un bâtiment administratif pour la CPEDD a Kindu - Maniema	Entreprise	Autres	\$ 325.825,61	21.03.2025	Avril 2025	20.12.2025	28.02.2026	En cours de réalisation
83478215	Appui aux structures locales dans les PSAT et CFCL par l'installation des unités de transformation de quelques produits agricoles et accompagnement des 5 associations villageoises d'épargne et crédit	ONG Local	Entreprise nationale	\$101.228,50	25.11.2024	Janvier 2025	15.05.2025		Réalisation et rapport final déjà terminés
83478328	Appui à la promotion de l'agroforesterie dans le cadre de valorisation et mise en application des zones agricoles au sein des terroirs villageois PSAT des ETDS MARINGA et BAKWANGE"	ONG Local	Entreprise nationale	\$102.130,00	26.11.2024	Janvier 2025	15.05.2025		Réalisation et rapport final déjà terminés

Sous-type

ONG Nationale	Entité publique	Secteur privé
Organisation non gouvernementale (ONG) nationale	Administration publique nationale	Entreprise nationale
Comité Local de Développement (CLD)	Administration publique provinciale	Bureau d'étude
Comité Local de Gestion (CLG) pour les Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL)	Université	Coopérative
Autre	Centre de recherche	Entreprise internationale
	Conseil Agricole Rural de Gestion (CARG)	Autre
	Autre	

7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

Afin de mieux illustrer la gestion financière, nous présentons ci-dessous le tableau de suivi budgétaire.

Tableau 5.2 B - BUDGET par CATEGORIES UNDG ce rapport constitue une copie électronique des informations envoyées via UNEX au MPTF

PROGRAMME : République Démocratique du Congo

le Budget UNDG soumis dans ce rapport doit être identique à celui approuvé dans le Document de Programme et soumis au MPTF pour décaissement selon les tranches approuvées

CATEGORIES DE BUDGET UNDG	1er Tranche	Dépenses 2021 - 2022	% 1er Tranche	2ème tranche	Dépenses 2023	% 2ème tranche	3ème tranche	Dépenses 2024	Dépenses 2025	% 3ème tranche	% Dépenses Tranches reçues	TOTAL USD		
												Budget Total	Dépenses	%
1. Personnels		\$ 3.281.960,69			\$ 1.963.297,32			\$ 1.755.039,14	1.640.837,40			\$ 10.829.321,00	\$ 8.641.134,55	80%
2. Fournitures, produits de base, matériaux		\$ 1.196.316,96			\$ 502.069,21			\$ 427.549,37	44.516,39			\$ 1.405.706,83	\$ 2.170.450,93	154%
3. Equipements, véhicules et mobilier (y compris l'amortissement)		\$ 1.146,90			\$ -			\$ -	0,00			\$ 504.010,19	\$ 1.146,90	0%
4. Services contractuels		\$ 513.167,76			\$ 298.780,04			\$ 194.578,29	210.869,91			\$ 1.366.427,63	\$ 1.217.396,00	89%
5. Voyages	\$ 10.000.000,00	\$ 429.216,73	86%	\$ 10.000.000,00	\$ 299.614,43	67%	\$ 10.000.000,00	\$ 261.625,06	152.777,94	100%	94%	\$ 869.137,58	\$ 1.143.234,16	132%
6. Transferts et subventions aux contreparties		\$ 701.873,54			\$ 1.565.014,68			\$ 3.430.526,31	2.625.003,00			\$ 9.464.191,39	\$ 8.322.417,53	88%
7. Coûts généraux de fonctionnement et autres coûts directs		\$ 2.036.811,90			\$ 1.490.852,05			\$ 885.006,51	498.053,25			\$ 3.598.911,98	\$ 4.910.803,70	136%
Total des Coûts Directs		\$ 8.160.493,48			\$ 6.119.627,73			\$ 6.954.404,68	\$ 5.172.057,88			\$ 28.037.706,60	\$ 26.406.583,77	94%
8. Coûts de soutien indirects (Max. 7		\$ 429.205,95			\$ 557.515,79			\$ 486.808,33	362.044,05			\$ 1.962.293,40	\$ 1.835.574,12	
TOTAL des Coûts		\$ 8.589.699,43			\$ 6.677.143,52			\$ 7.441.213,01	\$ 5.534.101,93			\$ 30.000.000,00	\$ 28.242.157,89	94%

Voici quelques explications sur les principales lignes budgétaires :

1) Personnels

En résumé, cette ligne budgétaire se déroule dans les limites du budget convenu et les frais de personnel sont gérés de manière optimale.

À ce stade du projet, les frais de personnel sont bien répartis et conformes au budget. Le projet accorde une attention particulière aux frais de personnel, qui ont été réduits ces dernières années.

La consommation totale à décembre 2025 s'élève à 80 %.

2) Fournitures, produits de base, matériaux et (3) équipement, véhicules et mobilier

Conformément à la structure du logiciel comptable de la GIZ, les achats des projets et des partenaires sont comptabilisés dans ces lignes budgétaires.

Cela explique en fait la raison pour laquelle les dépenses totales ont atteint 154% par rapport au budget approuvé.

Il convient de noter que sur le montant total dépensé de 2,2 millions USD, environ 1,5 million USD correspondait à des achats effectués pour les partenaires et les activités de projet.

4) Services contractuels

Cette ligne budgétaire comprend les contrats nécessaires à la mise en œuvre des activités du projet.

Le taux d'utilisation est de 89%, ce qui est optimal pour la phase du projet.

5) Voyages

Les frais de voyage du personnel sont pris en compte dans cette ligne budgétaire. Il convient notamment de souligner l'utilisation de ce poste budgétaire pour les missions sur le terrain et les déplacements du personnel national à des fins de formation.

Le taux de consommation s'élève à 132%.

6) Transferts et subventions aux partenaires

Cette ligne budgétaire se réfère presque entièrement à des subventions locales avec des partenaires nationaux. Actuellement, le taux de consommation s'élève à 88 %, mais si l'on tient compte des engagements,

le total s'élève à 8,5 millions de dollars, soit environ 90 % de la consommation. En effet d'autres coûts devraient être comptabilisés d'ici la fin du projet.

7) Autres coûts directs

Cette ligne budgétaire comprend les coûts d'appui, mais aussi et surtout les coûts directs pour les activités des partenaires et avec eux.

Le montant dépensé pour les activités des partenaires s'élève à environ 3,2 millions sur un total de 4,9 millions.

Le pourcentage de consommation totale s'élève à 136%.

En conclusion, Le montant total dépensé pour le projet est de 28 242 157,89 USD, soit 94 % du budget total. Cette performance reflète une gestion rigoureuse des ressources et le respect global des prévisions budgétaires, illustrant une tendance positive pour le reste de la période de mise en œuvre.

7.4 Mobilisation de ressources

Le programme est soutenu de manière sélective par le projet parental BGF, financé par le gouvernement allemand. Par exemple, toute l'équipe de support à Kinshasa, qui soutient le projet sur le plan administratif, financier et logistique, est financée par BGF (y compris 30 % du salaire du RAF). Un nouveau véhicule a été acheté (USD 35.000), une installation solaire pour le bureau a été financée (USD 100.000), plusieurs vols charters ont été financés alors qu'il n'y avait souvent pas de vols réguliers vers Kindu (USD 20.000). Deux assistants techniques internationaux, payés par BGF, ont soutenu les structures locales (GTCRR et les CLDs Wasongola et Ambwe) qui travaillent avec le programme (USD 150.000). Des formations spécifiques du personnel et des partenaires ont été soutenues par BGF, ainsi que certaines missions des partenaires pour participer à des conférences internationales et nationales (USD 35.000)

Plusieurs études ont été financées par BGF, par exemple l'étude sur la gestion d'eau pour la riziculture avec un consultant international (Rapport appui au développement d'une stratégie de la gestion de l'eau).

En outre, un accord de financement important a été conclu entre le projet parental de BGF et la société Zoologique de Francfort, qui opère dans le parc national de Lomami et la zone tampon (ETD Bangengele) et travaille en étroite collaboration avec l'ICCN. Dans ce contexte, l'ICCN a reçu plusieurs formations, une analyse organisationnelle a été effectuée par un consultant international et un mécanisme de plainte est en cours d'élaboration pour le PNL par plusieurs experts. Le montant total dépensé pour les consultants et les accords de financement s'élève à environ USD 650.000.

En conclusion, un soutien financier et logistique significatif a été fourni par le projet BGF et financé par le BMZ afin de créer des synergies importantes. Comme indiqué ci-dessus, les ressources totales mobilisées s'élèvent à plus d'un million.

7.5 Audits

À présent, le projet n'a fait l'objet d'aucun audit externe.

Un contrôle interne de la GIZ a été effectué en novembre 2025 et a révélé une bonne structure organisationnelle, financière et administrative. Aucune observation/ remarque majeure n'a été identifiée.

7.6 Révisions budgétaires

Une révision imminente des catégories UNDG est prévue afin d'équilibrer les lignes budgétaires.

8. Suivi évaluation et apprentissage du projet

8.1 Etat d’avancement du plan de suivi du projet

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Date(s)	Compte-rendu avec hyperlien (doit notamment figurer le suivi des décisions prises dans les instances de décision du projet)
COPIL de projet	2	1	25 juin 2025	2025_06_25_COMPTE RENDU DE LA 9ème RÉUNION DU COPIL PIREDD Maniema ; 2025_06_25 Presentations de la 9ème RÉUNION DU COPIL PIREDD Maniema
Comité Technique de Gestion	12	11 (pas en janvier)	Chaque mois pour la planification mensuelle	Plannification PIREDD Fevrier 2025 Plannification PIREDD Mars 2025 Plannification PIREDD Avril 2025 Plannification PIREDD Mai 2025 Plannification PIREDD Juin 2025 Plannification PIREDD July 2025 Plannification PIREDD August 2025 Plannification PIREDD September 2025 Plannification PIREDD Oct - Nov 2025
Missions de suivi terrain par le COPIL	5	16	Mois d’avril et mai 2025 et novembre et decembre 2025	Mission COPIL 1 , 2 , 3 , 4 , 5 , 6 , 7 , 8 Mission COPIL November 2025
Mission de suivi mixte GIZ et service technique	20	60	Janvier à juin 2025	<i>Voir chapitre 11</i>

8.2 Evaluations

Nature de l’évaluation	Date	Conclusions majeures de l’évaluation	Réponse du management	Suivi mise en œuvre des actions à prendre
Evaluation indépendante	Avril 2023	Rapport évaluation indépendante Veuillez lire le rapport avec les 14 recommandations.	La GIZ a fait une réponse Réponse à FONAREDD	Pendant le COPIL du mois de mai 2023, la GIZ a eu à montrer les premières actions entreprises Présentation des actions
Evaluation FONAREDD	Octobre 2025	Le rapport final d’évaluation n’a pas encore été transmis		

8.3 Intégration des leçons apprises

Thématique	Leçon apprise	Plan d’action	Intégration dans le projet
Durabilité des résultats après la fin du projet	Dans des contextes ruraux fragiles, la durabilité des résultats — notamment en agroforesterie et reboisement — dépend moins de la fourniture initiale d’intrants que de l’accompagnement sur plusieurs cycles agricoles et de l’ancrage institutionnel local. Les effets visibles (croissance des plantations, stabilisation des pratiques agricoles) nécessitent du temps ; sans perspective de suivi, l’engagement communautaire peut	Consolider les acquis de la Phase 1 par un accompagnement technique renforcé des bénéficiaires, notamment en agroforesterie, reboisement et agriculture durable, afin d’amener un maximum de plantations vers un stade productif ou proche de la production avant la fin de la Phase 2. Poursuivre le renforcement des compétences techniques locales (CFCL, structures communautaires, services provinciaux), afin de	La Phase 2 intègre explicitement un volet de consolidation et de suivi des acquis de la Phase 1, avec un accent renforcé sur l’accompagnement technique continu et la responsabilisation progressive des bénéficiaires et des structures locales. Une attention particulière sera portée aux bénéficiaires ayant activement entretenu et protégé leurs parcelles établies en Phase 1, afin d’optimiser les ressources

	<p>s'affaiblir avant que les bénéficiaires ne deviennent tangibles.</p>	<p>garantir l'autonomie progressive dans la gestion des plantations et des investissements agricoles. Maintenir l'appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des documents stratégiques clés (PSAT, PSG, PDL), en les liant directement aux activités concrètes et aux ressources disponibles, afin d'assurer leur application effective sur le terrain. Structurer un dispositif de suivi technique et institutionnel permettant d'accompagner les plantations sur plusieurs cycles agricoles et d'assurer leur stabilisation économique.</p>	<p>et d'amener un maximum de surfaces vers un stade productif. L'appui restera ouvert aux autres bénéficiaires, mais pourra être adapté en fonction du niveau d'engagement et de gestion observé, afin de favoriser la responsabilisation et l'appropriation locale. La durabilité devient ainsi un axe structurant de la nouvelle phase, avec une allocation des ressources davantage orientée vers la consolidation des résultats existants.</p>
<p>Elaboration des PSAT, PDL, PSG pour les CFCL et PAG pour les APAC et leur mise en œuvre</p>	<p>Dans le contexte du Maniema, la forte demande institutionnelle pour l'élaboration de documents de planification (PSAT, PDL, PSG, PAG) ne garantit pas leur appropriation effective par les communautés. Lorsque ces outils ne sont pas directement liés à des ressources financières et à une mise en œuvre rapide, ils risquent de perdre leur crédibilité auprès des bénéficiaires et de rester formels plutôt qu'opérationnels.</p>	<p>Réorienter l'appui vers la mise en œuvre concrète des documents existants plutôt que vers la production de nouveaux outils de planification. Prioriser les PSAT et PDL déjà élaborés en les reliant directement à des activités opérationnelles (agriculture, agroforesterie, reboisement) et à des ressources disponibles. Réduire le nombre de nouveaux processus documentaires lorsque les conditions de mise en œuvre ne sont pas réunies.</p>	<p>La Phase 2 poursuivra l'élaboration de nouveaux outils de planification (PSAT, PDL, PSG, PAG), conformément au cadre du projet. Toutefois, une attention accrue sera portée au réalisme opérationnel de ces documents : les planifications devront être étroitement alignées avec les ressources disponibles, les capacités locales et les perspectives concrètes de mise en œuvre. L'objectif est d'éviter des planifications trop ambitieuses ou déconnectées des réalités financières et institutionnelles, et de privilégier des documents orientés vers des priorités réalisables et des impacts mesurables. En parallèle, la Phase 2 renforcera l'accompagnement à la mise en œuvre effective des documents existants, afin d'assurer leur traduction en actions concrètes au bénéfice des communautés.</p>
<p>Contrats pour des subventions locales avec des ONG locales</p>	<p>Dans un contexte logistique et institutionnel fragile, des mécanismes de contrôle très centralisés peuvent involontairement ralentir la mise en œuvre des activités et affecter la continuité opérationnelle. Il est essentiel de trouver un équilibre adapté au contexte entre la gestion des risques (prévention de la corruption) et la fluidité financière nécessaire à la mise en œuvre efficace des activités locales.</p>	<p>Adapter le mécanisme de décaissement des subventions locales en introduisant davantage de flexibilité pour les ONG partenaires ayant démontré une gestion fiable lors des collaborations précédentes, notamment par la possibilité d'avances plus substantielles sur tranches. Maintenir un équilibre prudent entre flexibilité opérationnelle et maîtrise des risques, afin d'éviter que l'accélération des flux financiers n'entraîne une augmentation significative des risques fiduciaires. Renforcer le contrôle rigoureux des pièces justificatives soumises et</p>	<p>La Phase 2 s'appuiera sur une base consolidée d'ONG partenaires ayant démontré des capacités de gestion et de mise en œuvre fiables lors de la Phase 1. Conformément au ProDoc, les subventions locales de plus grande envergure seront prioritairement confiées à des ONG établies et ayant fait leurs preuves, afin de garantir la continuité et la qualité de mise en œuvre. Parallèlement, et dans une logique de renforcement de la société civile locale, la Phase 2 restera ouverte à de nouvelles ONG. Celles-ci pourront</p>

		<p>appliquer, en cas de non-conformité avérée, des mesures correctives pouvant aller jusqu'à l'exclusion des ONG concernées de futurs mécanismes de subvention.</p> <p>Mettre en place une base de données consolidée des subventions locales, permettant un suivi structuré des décaissements, des performances et des risques associés.</p>	<p>bénéficiaire de subventions de taille plus modérée, permettant d'évaluer progressivement leurs capacités de gestion et de mise en œuvre dans un cadre maîtrisé.</p> <p>Tous les bénéficiaires de subventions locales recevront un appui renforcé en matière de gestion financière et administrative, notamment concernant la qualité attendue des pièces justificatives et des rapports.</p> <p>Le système de suivi et d'évaluation sera par ailleurs consolidé et les ONG partenaires seront intégrées plus étroitement dans ce dispositif, afin d'améliorer la qualité, la traçabilité et la fiabilité des données transmises.</p>
Investissements et durabilité	<p>L'introduction de nouvelles pratiques agricoles ou agroforestières ne garantit pas, à elle seule, leur durabilité économique.</p> <p>Dans un contexte où l'accès au crédit formel est limité et où les mécanismes d'épargne sont faibles, les ménages restent vulnérables aux chocs économiques et peinent à réinvestir dans la continuité des activités productives.</p> <p>La durabilité dépend donc non seulement de l'innovation technique, mais aussi de la capacité financière des bénéficiaires à maintenir et développer leurs investissements.</p>	<p>Promouvoir les groupes d'épargne communautaires non seulement comme outil d'investissement, mais également comme mécanisme de résilience face aux chocs économiques imprévus.</p> <p>Intégrer des éléments de planification financière simplifiée dans l'accompagnement agricole, afin d'aider les ménages à mieux articuler besoins immédiats et investissements à moyen terme.</p> <p>Encourager une logique de progression, dans laquelle les bénéficiaires démontrant un engagement actif et une bonne gestion de leurs investissements puissent accéder progressivement à des appuis complémentaires.</p> <p>Renforcer la sensibilisation à l'importance de la consolidation des acquis avant l'extension de nouvelles activités.</p>	<p>La Phase 2 adoptera une approche intégrée combinant sécurisation économique à court terme et investissements productifs à moyen et long terme.</p> <p>En complément des mécanismes d'épargne communautaire, un accent renforcé sera mis sur la génération de revenus rapides à travers le développement des chaînes de valeur locales, la promotion des cultures vivrières dans les systèmes agroforestiers (maïs, manioc, etc.) et la consolidation des modèles performants tels que la rizipisciculture.</p> <p>L'approche agroforestière sera ainsi explicitement structurée comme un mécanisme combinant production vivrière à court terme et cultures pérennes à long terme, permettant de générer des liquidités nécessaires à l'entretien des plantations.</p> <p>La Phase 2 visera également à identifier et à renforcer d'autres opportunités génératrices de revenus à court terme, afin de réduire la pression financière immédiate qui conduit souvent à l'abandon des investissements productifs.</p> <p>L'ensemble de ces mesures contribuera à renforcer la résilience économique des ménages et à consolider durablement les acquis de la Phase 1.</p>

Un document consolidé des leçons apprises de la Phase 1 du PIREDD sera partagé avec le FONAREDD au cours de la première année de mise en œuvre de la Phase 2, conformément à ce qui est prévu comme livrable en annexe du ProDoc pour phase 2.

8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)

Sur la base de la validation par le COPIL en juin 2025, le projet souhaite adapter les indicateurs suivants :

Ancien indicateur : 10 PDL élaborée - nouvel indicateur : 9 PDL élaborée

Le temp et le budget nécessaire ont été sous-estimés.

9. Thèmes transversaux

9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables

Le PIREDD Maniema accorde une attention particulière à l'équité entre les genres (50-50), tout au long du processus de mise œuvre des actions prévues dans différents plans d'investissement élaborés au niveau des secteurs et chefferies, des zones d'intervention du programme. Le genre est pris en compte depuis la conception des offres jusqu'à l'analyse des propositions des subventions locales (minimum 50%-50%), les suivis et les rapportages. L'objectif est de garantir que l'aspect genre est pris en compte dans les cinq piliers du PIREDD qui visent à réduire la déforestation. Le programme se concentre spécifiquement d'une part sur l'impact des activités au profit des femmes en particulier, afin de promouvoir leur autonomisation, et d'autre part sur les communautés en général, pour amélioration de leurs conditions de vie.

Et en ce qui concerne les PAP « peuples autochtones pygmées » 60 ménages des peuples autochtones de la chefferie de Bahina, groupement Lohata, villages de Kanana, Djemba et ABANGA, ont été appuyés dans le cadre de la mise en œuvre du PDL Bahina en agriculture durable avec une participation de 30 femmes et 30 hommes. 26 peuples autochtones de la chefferie de Bahina ont renforcé leurs compétences en coupe et en couture de vêtements et ont reçu chacune une machine à coudre à l'issue d'une formation de cinq jours.

Dans le cadre de la représentation des femmes aux instances décisionnelles, le programme a fait en sorte que les femmes soient bien représentées dans les comités locaux et participent ainsi au processus décisionnel important. Dans le cadre de la mise en place des comités locaux de développement : au niveau des CDV dans 72 villages 645 hommes et 420 femmes soit 39%, au niveau de CDG 65 hommes et 40 femmes soit 38%.

La mise en œuvre des activités d'agroforesterie et restauration des paysages des forêts dégradées ainsi que la réhabilitation des pistes de dessertes agricoles, 242 hommes et 110 femmes et 98 jeunes soit 24% de participation et d'inclusion des femmes.

En ce qui concerne les partenaires étatiques et les ONG locales, des activités de sensibilisation sont régulièrement organisées afin de motiver les partenaires gouvernementaux et les ONG locales à augmenter la part des femmes dans ces institutions.

Dans les activités où les bénéficiaires profitent financièrement de chaînes de valeur ou de paiements PSE, la proportion de femmes est entre 47% et 53%. Il était prévu de faire passer ce taux à un minimum de 40% d'ici la fin du projet, le constat étant positive dans la mesure où l'inclusion, la participation, intégration et l'implication s'évalue en 53% au maximum.

Les 426 AVEC mises sur place avec 11991 bénéficiaires avec une participation et implication des femmes évaluée à 86% [Base des données fonds mobilisés toutes les AVEC 2022 et 2025.xlsx](#) et [LES INVESTISSEMENTS DE 2025.xlsx](#) dans le cadre de ces fonds plusieurs femmes ont investis leurs fonds pour la mise en place et la mise en œuvre des AGR personnelle pour une amélioration des conditions de vies.

Suivi des aspects Genre

Critère	Activités ciblant les groupes sus mentionnés	Résultats	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités	Mise en place de et Suivi des succès des AVEC	426 AVEC en total; 1677 hommes et 10314 Femmes soit 86% bénéficiaires; ont bénéficiés d'un appui pour la mise en place d'une AVEC Base des données fonds mobilisés toutes les AVEC 2022 à 2025.xlsx LES INVESTISSEMENTS DE 2025.xlsx	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des connaissances sur l'entrepreneuriat, • Manque des infrastructures commerciales (cela ne permet pas la circulation facile de l'argent), • Mauvaise état de route ne facilitant pas la réalisation des AGR • Non mise en place des RAVEC (réseau des AVEC) pas des documents juridiques pour les AVEC, • Les AVEC créer par les communautés elles-mêmes en référence de celle mise en place par les OSC appuyées par la GIZ ne prends pas en comptes les règles et procédures d'une bonne AVEC. Besoin de les appuyées pour uniformisées.
	Paiements PSE pour le reboisement vocation bois énergie	<p>% des femmes ont profité des PSE – plantations des arbres, mise en place de pépinières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installation pépinière (pépiniéristes locaux) 59 femmes et 65 hommes soit 47% • Agronome locale 5homme et 5 femme formée soit 50% • Transplantions et la mise en place définitive 240 femme et 210 hommes 53% • Formation sur les culture vivrière 240 femmes et 210 hommes 53% 	Au début d'un projet, il faut beaucoup de sensibilisation sur l'importance du genre pour convaincre les hommes du village d'atteindre un taux de 50%, surtout lorsqu'il s'agit de paiements PSE et pas seulement de distribution de matériel.
	Revenus Chaîne de valeurs agricole riz, Huile de palme etc.	<p>49% soit 3598 femmes et 51% soit 3724 hommes ont profité des revenus générés par les Chaîne de valeur agricoles</p> <p>6994 femmes ont profité des PSE pour l'agroforesterie et RPF Chaîne de valeurs - Agriculture - autres 2025 (2).xlsx</p> <p>42% soit 435 des femmes et 58% soit 900 des hommes sont investis dans les chaines de valeur agricoles avec les fonds avec et ont constituées des associations villageoises d'épargnes et de crédit. Synthèse activités agricoles Liste investissement chaine de valeur par les AVEC</p>	<p>Le premier défi lié à l'accès à la terre par les femmes, seuls les ayants droits ont les terres et pourtant les femmes ne sont les ayants donc ont des difficultés de prise de décision. L'un des principaux problèmes est celui des droits fonciers. Par exemple, les étangs de pêche que nous utilisons pour la rizipisciculture sont la propriété d'hommes.</p> <p>Bien que nous ayons désormais une bonne proportion de femmes dans les mesures PSE où il est question de pépinières ou de plantations, la part des hommes reste prépondérante dans les chaînes de valeur traditionnelles. Ce n'est que dans les projets innovants que l'on trouve davantage de femmes.</p>

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

Suivi-évaluation	Composition des comités de gestion CFCL, CLD, CLG et CLV	<p>Processus PDL dans 72 villages dans les CDV 22668 homme 31244 femmes 57%, 15533 garçons et 11935 filles 43% ayants participées et impliqués dans le processus PDL de Babene.</p> <p>Concernant le CDG dans 7 groupements il y'a eu 153 Homme, 77 femmes soit 33% ont participés au processus.</p> <p>Et enfin concernant le CLD il y'a eu 54 hommes et 46 femmes soit 46% ont participés et impliqués au processus.</p> <p>Copie de 20230824 Tableau synoptique ETD Babene.xlsx</p>	Il faut toujours très bien sensibiliser les communautés avant la mise en place des comités pour que les hommes acceptent les candidatures féminines et que les femmes osent se présenter
	Investissement individuel à travers des AVEC	<p>LES INVESTISSEMENTS DE 2025.xlsx et la Base des données fonds mobilisés toutes les AVEC 2022 à 2025.xlsx</p>	La principale difficulté résidait dans le fait que les femmes n'avaient pas de connaissances techniques sur les bonnes mesures d'investissement. C'est pourquoi nous avons mis l'accent en 2024 sur le renforcement des connaissances en matière d'entrepreneuriat. En conséquence, le taux d'investissement des femmes a augmenté pour atteindre le même niveau que celui des hommes fin 2024.
	Participations ateliers stratégique et décisionnels	<p>Moyen 11% COFIL (3 F et 20 H)</p> <p>29% soit 29 femmes sur 71 sont membres de Comité de suivi de Bois et énergie et de contrôle permanent</p> <p>Dans le cadre de la mise en place des comités locaux de développement : au niveau des CDV dans 72 villages 645 hommes et 420 femmes soit 39%, au niveau de CDG 65 hommes et 40 femmes soit 38%.</p>	Les décideurs de la province du Maniema sont principalement des hommes (ministres, Chef division etc.). Le projet n'a aucune influence sur ce point. Nous essayons cependant de motiver les structures à amener une collaboratrice par le biais d'une double invitation.

Concernant les obstacles, sur le plan général de la mise en œuvre des activités, il y a la résistance culturelle. Les normes culturelles et les stéréotypes sur le genre ont entravé la participation des femmes et leur accès aux prises de décision ou terre.

Ce qui est également difficile à surmonter, c'est la persistance d'un faible taux de femmes dans les structures partenaires, en particulier dans les structures gouvernementales. Ainsi, lors de formations pour les structures partenaires ou d'ateliers stratégiques, la proportion d'hommes reste prépondérante et les seules femmes participantes sont souvent les collaboratrices de la GIZ.

Le COFIL est également composé de **21 hommes et 0 femme**. GIZ a participé avec 4 membres du personnel technique supplémentaires à la 9ème réunion du COFIL, dont 2 étaient des femmes.

9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux

a. Etude d'impact environnemental et social

Une étude d'impact environnemental et social a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? Oui , indiquer la date : en 2020 Non

Une étude a été réalisée dans le cadre de l'évaluation du programme projet BGF de la GIZ, qui inclut les activités de PIREDD (Analyses Genre et Sauvegardes).

b. Plan de gestion environnementale et sociale

1) Le projet at/il développé un plan de gestion environnemental et sociale (PGES) : Oui Non

c. Gestion des plaintes et recours

Dans le cadre du PIREDD Maniema, un outil appelé MGPR (Mécanisme de Gestion des Plaintes et de Recours) a été développé et approuvé par les parties prenantes (Spot MGPR en FR, Spot MGPR en SW, Stratégie MGRP en Swahili avec images illustratives, Mécanisme Gestion des Plaintes).

Des ateliers de formation et de renforcement des capacités sur le fonctionnement et la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes ont été réalisés dans les provinces et à Kindu. Les formations données ont porté sur les généralités sur le mécanisme de gestion de plainte et son utilité dans un projet et/ou programme, également sur l'outil développé c'est-à-dire le MGPR du secteur forestier, mais également sur les outils d'analyse et de traitement des plaintes.

Un comité MGPR a été constitué au sein du COPIL (Comité de Pilotage) dans le but de gérer diverses plaintes liées au PIREDD Maniema, notamment lors des suivis des subventions locales réalisées au sein des communautés. Ce comité reçoit des plaintes, des demandes d'information, des préoccupations et/ou doléances en lien avec le projet PIREDD. Ce comité MGPR se réunit de manière régulière et extraordinaire, dans le but de proposer les solutions nécessaires au COPIL.

Entre janvier et décembre 2025, 13 plaintes ont été examinées et traitées. Ci-bas, les contenus des plaintes.

N°	Lieu	Description de la plainte	Date d'émission	Résolution prise
1	Kindu, CPEED	Plainte de Chef du Division du PLAN concernant annulation du PDL Bakwange.	Avril 2025	Un échange fructueux entre GIZ et la Division du PLAN pour expliquer en détail la raison et la nécessité de réajuster la planification pour 2025 en raison de contraintes budgétaires et temporelles, en mettant l'accent sur les activités essentielles.
2	ETD Maringa	Une plainte selon laquelle l'ONG MAMA AMKA n'a pas rempli toutes les activités prévues conformément aux détails spécifiés dans le contrat entre la structure et GIZ.	Mars 2025	Une première mission sur le terrain a été mise en œuvre avec des représentants de MAMA AMKA et de GIZ, et quelques irrégularités ont été signalées et corrigées dans un PV. Une seconde mission était nécessaire après la révision du PV par la hiérarchie de MAMA AMKA. Cette mission a été accompagnée par la hiérarchie et un PV détaillé a été signé avec des activités qui

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

				ne se sont pas déroulées comme indiqué dans l'accord. Des ajustements nécessaires au budget ont été effectués conformément au PV.
3	Kindu, CPEED et communauté	Pour la nouvelle construction du bureau de la CPEDD, des questions d'utilisation des terres se sont posées concernant le terrain prévu pour la construction. En particulier, un passage entre un côté de l'enclos du nouveau bâtiment et l'enclos du bâtiment voisin a été demandé par la communauté. De plus, un voisin avait construit une petite cabane qui touchait le terrain proposé de la CPEDD.	Mai 2025	La CPEDD a été soutenue dans sa recherche d'une solution avec la communauté et il a été convenu de laisser un petit passage piéton entre les deux enclos et de laisser la petite cabane intacte du voisin en modifiant légèrement le contour du terrain.
4	Plainte d'un Monsieur du village Lombela ETD MATAPA	Plainte pour ne pas avoir été inclus dans l'historique du document PSAT Bangangele.	Juin 2025	Plusieurs réunions avec les responsables à différents niveaux pour expliquer que ce processus est réalisé par les partenaires du projet et que la GIZ soutient ce processus. C'est au niveau communautaire d'ouvrir à nouveau le processus pour inclure son nom dans les documents. Le projet peut soutenir un atelier nécessaire mais ne peut pas modifier le document validé.
5	Plainte de non-paiement de frais de transport	L'ONG Congo Vert n'a pas payé les 420 participants locaux durant les 5 premiers ateliers dans 5 Terroirs durant élaboration final des PSATs Bangangele, ce qui provoqua beaucoup d'indignation au sein même de la communauté.	Juin 2025	Le dernier jour de validation a été reporté pour garantir que le paiement le dernier jour sera effectué conformément aux accords. De nombreuses interventions avec l'ONG pour garantir le paiement des participants précédents ont été effectuées.
6	Kindu, CPEDD	CPEDD souhaite inclure des mesures de construction supplémentaires pour le nouveau bâtiment de bureaux.	Juin 2025	Il a été expliqué que les détails de construction avaient déjà été décidés auparavant et avec leur connaissance. Les détails font partie du contrat avec l'entreprise de construction. Un changement de ces détails nécessite un processus officiel. Une demande officielle est possible, mais rien ne peut être promis car cela a également des implications budgétaires et un impact sur le temps nécessaire à la finalisation de la construction.
7	Kindu, divers partenaires	De nombreuses plaintes différentes concernant le fait que les bureaux ne sont pas équipés, que les motos ont besoin de réparations ou que le projet n'a pas accepté de répondre à toutes les demandes qui ont été envoyées.	Avril – Juin 2025	On explique toujours que le projet n'est pas responsable de prendre en charge les responsabilités du gouvernement central en ce qui concerne la fourniture de bureaux et de moyens de transport. Le projet fait de son mieux dans le cadre du budget alloué et des priorités définies pour le projet. Surtout vers la fin du projet, les contraintes budgétaires doivent être prises au sérieux et toutes les demandes ne peuvent pas être satisfaites.
8	Kindu, CPEED	CPEDD souhaite inclure des mesures de construction supplémentaires pour le nouveau bâtiment de bureaux, en détail deux mesures sont souhaitées.	Juillet – Novembre 2025	La GIZ a accepté d'intégrer les modifications dans un avenant au contrat avec l'entreprise de construction. Le contrat avec

				l'entreprise a donc été adapté en conséquence, afin de permettre la mise en œuvre des mesures prévues.
9	Kindu, CPEED	Le CPEDD a introduit une communiqué, indiquant que le nouveau bâtiment n'est pas encore finalisé et qu'il est contraint de rester dans la maison louée à court terme. Le CPEDD n'est pas en mesure de prendre en charge le paiement du loyer, celui-ci n'ayant pas été couvert par le projet.	Juillet – Novembre 2025	La GIZ a accepté de continuer à payer le loyer jusqu'à la fin de la première phase du projet PIREDD, afin de permettre au CPDD de rester dans ces locaux.
10	Kindu, divers partenaires	De nombreuses plaintes différentes concernant le fait que les bureaux ne sont pas équipés, que les motos ont besoin de réparations ou que le projet n'a pas accepté de répondre à toutes les demandes qui ont été envoyées.	Juillet – Novembre 2025	On explique toujours que le projet n'est pas responsable de prendre en charge les responsabilités du gouvernement central en ce qui concerne la fourniture de bureaux et de moyens de transport. Le projet fait de son mieux dans le cadre du budget alloué et des priorités définies pour le projet. Surtout vers la fin du projet, les contraintes budgétaires doivent être prises au sérieux et toutes les demandes ne peuvent pas être satisfaites.
11	Kindu, fournisseurs divers	Certains fournisseurs de Kindu ont exprimé des plaintes concernant des paiements qui n'ont pas été effectués immédiatement.	Novembre – Décembre 2025	La GIZ a reconnu la validité de ces plaintes. En raison de la transition interne de la GIZ vers un nouveau système SAP, des retards ont affecté certains paiements. Cette situation a été expliquée aux fournisseurs, auxquels il a été assuré que les factures en attente seraient réglées comme d'habitude et qu'un délai supplémentaire pourrait être nécessaire, les paiements devant transiter par le nouveau système. À ce jour, toutes les factures ont été réglées, à l'exception de deux factures encore en suspens.
12	Bahina	Une plainte provenant de l'ETD de Bahina a été enregistrée concernant une activité menée il y a plusieurs années. La plainte porte sur des formations professionnelles en couture destinées aux bénéficiaires autochtones, au cours desquelles la remise des machines à coudre prévues n'aurait pas été effectuée. Les bénéficiaires concernés indiquent que les machines à coudre n'ont pas été effectivement remises après les formations.	Juillet – Novembre 2025	La plainte a été examinée. Dans le cadre de la résolution, une nouvelle formation en couture a été organisée au profit des mêmes bénéficiaires. À l'issue de cette formation, les machines à coudre ont été effectivement remises aux bénéficiaires concernés. La plainte est ainsi considérée comme définitivement traitée et clôturée.

d. Garanties de Cancún

Suivi des mesures/principes de sauvegardes de Cancún

	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services	En total : 10 CFCLS ont été mises en place pour protéger 236405 ha des forêts naturelles (CFCL).	On a eu plusieurs conflits fonciers pendant la mise en place des CFCL

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

<p>environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)</p>	<p>En total : 5 APAC ont été mises en place et 24856 ha sont protégées.</p>	<p>Ces conflits ont été résolus avec des activités de sensibilisation et mise à jour de la cartographie. Le conflit en cours empêche la validation de 1 AP. Dans une nouvelle initiative prévue pour la phase II de PIREDD en 2026, un effort concerté avec tous les parties prenantes sera fait pour soutenir la création de l'AP.</p>
<p>Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)</p>	<p>Une réunion de COPIL a eu place en juin 2025 En total : neuf réunions de COPIL ont eu place depuis le début du programme Les partenaires étatiques et la société civile sont régulièrement informés et des consultations sont organisées dans une manière régulière. Dans chaque mission de suivi et évaluation le projet implique le service technique ou mêmes les ministères. Toutes les informations relatives aux appels d'offres sont diffusées ouvertement et à grande échelle dans la province.</p>	<p>Les partenaires souhaitent inclure des activités supplémentaires dans la planification annuelle, ce qui met à rude épreuve les finances du projet pour des activités non prévues dans la proposition initiale et peut conduire à une mise en œuvre partielle de certains indicateurs prévus. La nécessité d'une planification budgétaire appropriée est expliquée aux partenaires. Comme le programme travaille de manière interdisciplinaire et que plus de 20 structures étatiques sont impliqués, les missions de suivi sont souvent très importantes et coûteuses.</p>
<p>Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)</p>	<p>Une Analyse de l'opportunité pour la restauration des paysages forestiers a été appuyée et les résultats sont disponibles pour guider les mesures de la restauration et protection des ressources naturelles. En ce qui concerne les terres agricoles situées dans des zones forestières dégradées, les communautés et bénéficiaires sont formées à faire de l'agroforesterie et à améliorer la fertilité des sols par la culture de légumineuses.</p>	<p>Les partenaires n'avaient aucune connaissance préalable de la thématique RPF, de sorte que la formation et le coaching ont pris plus de temps que prévu. Les terrains proposés pour le reboisement ou activités RPF sont souvent inappropriés et inadaptés, y compris dans le cadre du PSAT. Il est important que les activités de la sélection du terrain soient accompagnées d'une expertise technique. La culture du riz irrigué est un tel succès que la demande des villages dépasse de loin les capacités du programme.</p>
<p>Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancun f ; IFC norme 1)</p>	<p>Le programme demande pour toutes les activités financées des précisions, par exemple dans le domaine de la chaîne de valeur, sur l'utilisation des bénéfices. Les partenaires locaux (ONG locales, associations locales, coopératives) ont en principe prévu des options telles que le versement dans les caisses communales, la distribution de produits agricoles aux personnes vulnérables, etc. En structurant les agriculteurs en associations et OP, et en promouvant les AVEC, la population locale est encouragée à travailler ensemble et d'investir dans leur communauté (par exemple achat commune des unités de la transformation) Les AVEC ont une orientation verte et les épargnants investissent souvent dans des actifs verts dans leurs villages.</p>	<p>Il existe encore parfois un problème dans la gestion des caisses communales, en raison d'un manque de compétences ou d'intérêts personnels élevés de certains membres de la commune. En ce qui concerne les autorités, nous avons constaté à certains endroits que les intérêts personnels priment sur les intérêts de la communauté et que, par exemple, les dotations sont monopolisées pour un usage personnel et non pour le bien de la communauté (par exemple, les dotations de motos pour le transport de produits agricoles, de matériel pour la culture agricole). Les chaînes de valeur font face à des contraintes constantes. Une fois le soutien initial accordé, toute dépense imprévue peut devenir une menace pour les chaînes de valeur existantes. De plus, le savoir-faire établi est fragile et peut disparaître avec quelques personnes.</p>
<p>Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones</p>	<p>Le programme finance actuellement la mise en place de plus de 15 chaînes de valeur. Ces chaînes de valeur s'occupent de la production, mais aussi de la transformation et commercialisation des produits agricoles afin de stimuler la croissance économique, ce qui n'est</p>	<p>Les approches innovantes se trouvent souvent confrontées à une résistance au départ. La sensibilisation jouera un rôle important à cet égard. Il y a une très forte demande dans la province pour un appui à la mise en place de chaînes de</p>

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

	<p>pas possible avec la promotion seulement d'une production. Dans ce contexte, l'élaboration des business plans a également été soutenue et quelques jeunes dans la province ont reçu une formation à l'entrepreneuriat. L'intégration d'un AVEC avec certaines chaînes de valeurs est un succès et devrait être poursuivie.</p>	<p>valeur. Le programme ne pourra pas servir tout le monde.</p> <p>Après les formations, les participants manquent souvent de kits de démarrage pour la création d'entreprise. C'est pourquoi nous encourageons la participation aux AVEC.</p>
<p>Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)</p>	<p>Le programme adopte une approche participative. Dans toutes les activités, les villageois sont invités à participer activement à la conception, à la collecte de données, à la formulation, à la validation. L'élaboration des PDL ou des PSAT, mais aussi des demandes CFCL et l'élaboration des PSG pour les CFCL, en sont des exemples.</p> <p>En ce qui concerne la sélection des bénéficiaires, la dernière approche du programme consiste à impliquer tous les villageois intéressés dans un nouveau projet. L'approche PSE est utilisée ici en combinaison avec les PSATs et des autres activités AGR</p>	<p>Une bonne sensibilisation est nécessaire, notamment pour inciter les gens à adopter des approches plus innovantes. Il faut également un bon accompagnement sur le terrain pendant toute la durée du projet. Le taux de bénéficiaires qui s'inscrivent puis se retirent en cours de projet et ne continuent pas à cultiver les champs, était surtout important dans les villages</p>
<p>Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c)</p>	<p>Un mécanisme de plainte (MGP) a été développé et une sensibilisation sur le MGP a commencé dans la ville de Kindu mais mêmes dans les villages. Pour les subventions locales, les ONG locales doivent préciser comment ils vont intégrer les aspects droits de l'homme dans leurs activités. Diverses mesures de sensibilisation aux droits de l'homme ont été mises en œuvre en collaboration avec des partenaires.</p>	<p>Souvent, les droits de l'homme sont encore confondus avec la promotion de la femme. Il est nécessaire de poursuivre la sensibilisation. Bien que le MGP ait été mis en place, il y a pour l'instant peu des plaintes sur le thème des droits humains, mais plutôt des plaintes sur les droits fonciers et la corruption.</p> <p>Cela peut être dû à une sensibilisation insuffisante, mais d'un autre côté, le taux de femmes et d'AP parmi les bénéficiaires est déjà très élevé dans le programme</p>
<p>a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;</p>	<p>Le programme vise à contribuer aux promesses faites par le gouvernement congolais à l'AFR100 et au Défi de Bonn, qui concerne la Restauration de paysages forestiers.</p>	<p>Actuellement, il y a peu de soutien au niveau national, car le niveau national travaille encore sur ses processus et ses guides. Par exemple, il n'existe pas encore de stratégie nationale de RPF ou de directives de mise en œuvre</p>
<p>b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.</p>	<p>Les partenaires sont soutenus par des installations solaires dans leur bureau afin de ne plus dépendre des générateurs diesel (Il n'y a pas d'électricité qui fonctionne au Maniema)</p> <p>Les meubles sont fabriqués localement afin de réduire l'empreinte écologique des transports nationaux et régionaux.</p> <p>Les réunions virtuelles et les échanges avec les partenaires d'autres provinces sont promus.</p> <p>La GIZ passe à la gestion numérique.</p>	<p>Certains partenaires préfèrent que leurs meubles proviennent de Kinshasa ou même de l'étranger en raison d'un symbole de statut social plus élevé. Il est nécessaire de poursuivre la sensibilisation.</p> <p>Les partenaires voient une valeur beaucoup plus élevée dans les "voyages" que dans la participation à des réunions virtuelles. Là aussi, nous devons continuer à travailler sur la sensibilisation</p>
<p>C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail</p>	<p>La GIZ a une grille d'honoraires pour les journaliers et les consultants. De même, le temps de travail est limité à 8 heures. Une pause est prévue.</p> <p>Les partenaires locaux sur les subventions locales ne sont pas tenus de respecter la grille, mais il est garanti que la rémunération ne soit pas inférieure à 2,5 USD par jour, et que des pauses et des heures de travail raisonnables sont également respectées.</p>	

10. Gestion des risques

10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée

Identification des risques		Traitement du risque			
Description du risque	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) lors de l'année de rapportage	Action anticipée ou menée par le projet	Responsabilité	Echéance
<p>Sûreté et sécurité : La dynamique du conflit dans l'Est du pays se poursuit et est difficile à évaluer. Cela pourrait affecter la poursuite des processus de changement à long terme et la durabilité des mesures.</p> <p>L'instabilité de la situation conflictuelle dans l'Est de la RDC, pourrait entraver les mesures de mise en œuvre du projet dans la province du Maniema (par exemple, accès aux groupes cibles, sécurité du personnel) ou même entraîner leur suspension.</p>	Moyen	<p>Accru</p> <p>Le développement de cette dynamique pourrait avoir des répercussions sur les aspects socioéconomiques dans des parties de la province.</p>	<p>Observation de la situation sécuritaire.</p> <p>S'il y a un risque les activités sur le terrain seront suspendues.</p>	Conseiller National sécurité Kindu & RMU	Fréquemment
<p>Contraintes logistiques et d'accès physique : souvent significatives créent un isolement de la province (absence de route praticable entre provinces et liaisons aériennes extrêmement limitées) et des difficultés opérationnelles – notamment dans des zones éloignées de la capitale provinciale. Les déplacements par voie terrestre sont limités à un petit nombre d'axes.</p> <p>L'utilisation des motos et des pirogues est inévitable pour les routes, les pistes et les voies navigables au-delà de ces limites. Les voitures et autres marchandises sont soumises à des coûts de transport élevés. Assurer des normes minimales d'atténuation des risques de sécurité pour le personnel détaché est nécessaire</p>	Moyen	<p>Accru</p> <p>L'état de délabrement avancé du réseau routier de la province entrave la bonne circulation à l'intérieur de la province du Maniema. Certaines zones d'intervention sont difficilement accessibles, souvent seulement accessibles aux motos, du fait de l'état défectueux des routes.</p> <p>L'organisation de certaines missions terrain nécessitent un renforcement des équipements de sécurité embarqués sur les moyens de transport et une plus grande capacité d'autonomie des personnels.</p>	<p>La réévaluation de l'accessibilité des zones d'intervention est régulièrement effectuée, des recommandations ont été formulées, des pistes de solutions sont prises conformément aux recommandations émises. Pour limiter les contraintes en termes de mise en œuvre, les équipes techniques du projet s'attachent à concentrer la majorité des mouvements terrain au cours de la saison sèche.</p>	<p>Conseiller National sécurité Kindu & RMU</p> <p>Chargé de logistique</p>	Semestriellement
<p>Risques organisationnels : La situation pour la vie de la Province du Maniema pourrait exposer le personnel du projet qui n'est pas habitué à un « risque psychosocial ».</p>	Elevé	<p>Accru</p> <p>La province du Maniema reste confrontée à des contraintes d'accès inter-provinces significatives en l'absence d'un réseau routier praticable L'approvisionnement</p>	<p>Le programme et plan des vols sont régulièrement partagés.</p> <p>Une liste des moyens disponibles et une fiche reflexe d'évacuation médical est en place.</p>	<p>Chef de bureau</p> <p>Administration</p> <p>Médecin Conseil Bureau Pays</p>	Fréquemment

		en denrées de première nécessité est réduit, de même l'accès à l'infrastructure médicale constitue une contrainte.	Une évaluation psychosocial a été réalisée et des propositions de mesures et recommandations sont en cours de rédaction.		
Risques socio-environnementaux : La relative pauvreté et le sentiment d'isolement au sein de la population, restent des facteurs importants qui menacent le tissu social au Maniema. Les principaux types de conflits rencontrés trouvent leur origine dans des litiges fonciers, des conflits de voisinage ou dans les fermes par ex..	Elevé	Amoindri Avec la mise en place des activités d'aménagement du territoire, les conflits ont tendance à diminuer.	Continuation des activités d'aménagement du territoire (PSAT) avec des approches participatives – également appui aux activités de la résolution de conflits sur les terres (par exemples plaintes CFCL)	Chef du bureau	Décembre 2025
Risques opérationnels et stratégiques (dont réputationnels) : Des possibles faiblesses en capacités financières, personnels et de mise en œuvre des services étatiques et structures locales pourraient conduire à des attentes excessives vers le PIREDD de la part de la population et à une surcharge des plans de développement. Cela comporterait le risque d'une perte de motivation et d'un ternissement d'image, et pourrait avoir un impact négatif sur l'appropriation et la participation proactive du groupe cible	Elevé	Stable Nous avons constaté diverses faiblesses chez les ONG et les acteurs de l'admin-finance.	Le programme a mis en place des décomptes mensuels et trimestriels pour les subventions locales. En plus, des premières actions pour le renforcement de capacités ont été réalisées	Responsable Admin-Finance	Décembre 2025
Risques organisationnels (y inclus fiduciaires) : La mise en œuvre du PIREDD entraîne de nombreux risques à caractère administratif, financier et managérial, résultant notamment de la coopération avec différents partenaires externes, de l'attribution des financements (subventions locales) ainsi que des grands achats.	Elevé	Stable	Continuation avec les procédures mises en place, de double contrôle, audits, contrôles inopinés	Responsables finance-admin	Décembre 2025
Risques organisationnels (y inclus fiduciaires) : Le risque élevé de corruption, généralement répandu, existe également dans le contexte du programme. Cela peut avoir un impact négatif sur la mise en œuvre, le degré de réalisation des objectifs ou l'image du programme.	Moy en	Stable	Des audits internes sont organisés de manière régulière	Responsable Admin-Finance	Décembre 2025

Politique en général et communautaire : La situation politique générale et locale peut occasionner des tensions ponctuelles susceptibles d'affecter temporairement la mise en œuvre du projet, notamment l'accès aux groupes cibles et la sécurité du personnel. Dans certaines zones, des conflits fonciers non résolus peuvent également générer des tensions communautaires. Par ailleurs, la situation sécuritaire reste fragile dans certaines provinces de l'Est, en raison de la présence de groupes armés, ce qui pourrait impacter la continuité et la durabilité des activités du projet.

10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité

Cas de Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption	Oui	Non
Allégations	<ol style="list-style-type: none"> Utilisation non autorisée du système d'urgence Internet par l'expert en sécurité du programme avec une facture élevée (98.000 USD) Détournement des fonds par 6 ONGs en 2023 (valeur environ 30.000 USD) et 2024-2025 (valeur environ 22.000 USD) Disparition de matériel mis à disposition par le projet pour les bureaux des partenaires (ordinateurs portables, installations solaires, meubles, motos) - valeur estimée en 2024 : plus de 100.000 USD 	
Investigations	En cours ou finalisés	
Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)	<ol style="list-style-type: none"> Le contrat d'expert de la sécurité a été terminé et une plainte a été déposée auprès du tribunal 6 ONGs sont demandées à rembourser les sommes détournées en 2023. Toute nouvelle collaboration est exclue. 3 ONG ont remboursé l'argent. Les pièces justificatives de préfinancement de 5 ONGs ont été rejetées et le remboursement n'avait pas eu lieu. Toute collaboration avec ces 5 ONGs est exclue. Le nouveau gouverneur et l'Assemblée Provinciale ont été informés de la disparition de matériel provenant de bureaux partenaires et ont demandé des éclaircissements. 	
Cas d'exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Allégations		RAS
Investigations		RAS
Sanctions		RAS

Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption : Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur fraude, la mégestion de fonds et la corruption depuis le début du programme		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés / nombre de staff total	<p>2/30 Formation sur accès facilité aux mécanismes de signalement en cas d'infractions et de comportements répréhensibles</p> <p>30/30 Sensibilisation sur accès facilité aux mécanismes de signalement en cas d'infractions (corruption, fraude, détournement, népotisme et avantages illégaux) et de comportements répréhensibles (Stop-it)</p>	<p>59/59 Une formation en gestion de fraude a été faite début 2024 avec tous les membres du staff</p> <p>5/30</p> <p>30/30</p>
Nombre de consultants formés / nombre total	<p>19</p> <p>Recyclage sur la conformité c'est-à-dire lutte contre la corruption, détournement et fraude ainsi que les mécanismes de signalement en cas</p>	326

	d'infraction et de comportement répréhensible. Les consultants s'engagent par écrit à respecter le bon comportement. Cette déclaration est expliquée à chaque consultant par le responsable avant la signature du contrat	
Nombre de sous-contractants formés / nombre total		89 événements 634 motards Sensibilisation sur la conformité càd lutte contre la corruption, détournement, fraude et le népotisme ainsi que les mécanismes de signalement en cas d'infraction et de comportement répréhensible. Les contractants s'engagent par écrit à respecter le bon comportement. Cette déclaration est expliquée à chaque contractant par le responsable avant la signature du contrat
Exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Veillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel	En juillet 2025, une formation avec le staff GIZ/Stagiaires et les organisations partenaires des projets sur STOP-IT c-à-d l'Exploitation, Abus et Harcèlement sexuels ainsi que la Discrimination.	Un recyclage sur le harcèlement sexuel a été fait avec tous le staff/stagiaire. Journalier etc. de la GIZ en juin 2024
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	33/33 staff national 3/2 staff international 13/13 stagiaires nationaux 4/4 journaliers	50/50 10/10 35/35 8/8
Nombre de consultants formés / nombre total Nombre de sous-contractants formés / nombre total	19 consultants	326 89 événements 634 motards

11. Récapitulatif des livrables

Produit	Intitulé	Lien hypertexte
	PTBA 2025	PTBA 2025
	Shape files	Shapefiles CLD Shapefiles PSAT Shapefiles CFCL, APAC, AP Shapefiles Plantations 2024 Shapefiles Plantations 2025
	Tableaux	Liste CFCL - APAC - PSAT
Effet AT Produit 1.1	Projets d'accompagnement des communautés à l'élaboration PSAT	Rapport final SL Congo vert Rapport final SL Geofirst 2.1.10 Rapport lancement 6 PSAT Bangengele 2.1.10 Rapport suivi des PSAT Bangengele cartes 2.1.10 Rapport Validation PSAT Bangengele
Effet AT Produit 1.1	PSATs Finalisés et validés à tous les niveaux	PSAT 2024 Mungobo PSAT 2024 Lubao PSAT 2024 Lufumbe PSAT 2024 Kevombo

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

		PSAT 2024 Kapunda
Effet AT Produit 1.1	Identification des zones savanicoles pour le reboisement et RPF	Identification des sites de reboisement Identification des sites reboisement APAC Identification sites RPF
Effet AT Produit 1.2	Missions élaboration, validation et remise PSAT	Rapport lancement processus PSAT Bangengele Rapport validation Cartes PSAT benya Samba Remise PSAT Sumaili Remise PSAT Ambwe Remise PSAT Wakabango Elaboration PSAT Matapa
Effet AT Produit 1.2	Accompagnement d'élaboration des PDLs et la remise officielle	Rapport accompagnement processus d'élaboration PDL Wakabango II Formulation Rapport Atelier Lancement Elaboration PDL Wakabango II Rapport formulation et nettoyage PDL PDL Babene elaboration PDL Babene Remise
Effet AT Produit 1.2	PDLs finals	PDL Aluba PDL Bahina PDL Maringa PDG Beia PDL Ambwe, PDL Bangengele, PDL Wasongola PDL Wakabango II PDL Babene
Effet AT Produit 1.3	Résolution des conflit fonciers (atelier analyse, mission de constat, atelier de résolution)	Compte rendu du conseil consultatif conflit CFCL Kingalu Rapport Mission du conseil consultatif CFCL Kinkalu Rapport Mission du Conseil consultatif AP perroquets Rapport atelier résolution conflit AP perroquets Mission identification conflit fonciers zone tampon PNL Rapport des activités CONAREF
Effet AT Produit 1.3	Outils de la communication pour la vulgarisation des lois foncières et agricoles	Boite à image pour la vulgarisation de lois fonciers et agricoles Affiche lois agricoles Affiche lois fonciers et agricoles Brochure lois fonciers et agricoles Rapport des activités CONAREF
Effet Gouvernance Produit 2.1	Stratégie Genre	Stratégie Provinciale inclusion de la femme Stratégie genre Programme BGF/PIREDD
Effet Gouvernance Produit 2.1	Renforcement et sensibilisation genre	Brochure développant l'implication du genre dans la gestion durable des forêts, Roll up imprimé et distribué pour affichage, Formation genre dans le contexte MGP Rapport trimestriel SL APDMA
Effet Gouvernance Produit 2.1	Stratégie Provinciale PA	Stratégie Provinciale PA
Effet Gouvernance Produit 2.1	Campagne de la sensibilisation sur le processus PSAT	Rapport Sensibilisation PSAT
Effet Gouvernance Produit 2.1	Réunion COFIL	Compte Rendu 7ieme Réunion COFIL Compte Rendu 8ieme Réunion COFIL Compte Rendu 9ieme REunion COFIL
Effet Gouvernance Produit 2.1	Suivi fait spécifiquement par les membres de COFIL en Juillet 2024 et Octobre 2024	Rapport Suivi et Evaluation Agriculture Juin Rapport Suivi et Evaluation FORCOM Juin Rapport Suivi et Evaluation Bois-énergie Juin Rapport Suivi et Evaluation AVEC Juin Rapport Suivi et évaluation AVEC Octobre Rapport S&E bois-énergie Octobre Rapport S&E Agroforesterie Octobre Rapport S&E agriculture innovante Octobre Rapport S&E Agriculture Octobre

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

		Rapport S&E Apiculture Ukuna Rapport S&E Apiculture Yenge Rapport S&E RPF Ukuna Rapport S&E RPF Tchambi Mission COPIL 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8
Effet Gouvernance Produit 2.2	Comité Technique de Gestion – planification mensuelle	PIREDD Maniema Planification Février PIREDD Maniema Planification Mars PIREDD Maniema Planification Avril PIREDD Maniema Planification Mai 2024 PIREDD Maniema Planification Juin PIREDD Maniema Planification Juillet PIREDD Maniema Planification Aout PIREDD Maniema Planification Septembre PIREDD Maniema Planification Octobre PIREDD Maniema Planification Novembre Plannification PIREDD Février 2025 Plannification PIREDD Mars 2025 Plannification PIREDD Avril 2025 Plannification PIREDD Mai 2025 Plannification PIREDD Juin 2025
Effet Gouvernance Produit 2.2	Evaluation indépendante	Rapport évaluation indépendante Réponse à FONAREDD Présentation des actions
Effet Gouvernance Produit 2.2	Participation aux plateformes nationaux	Rapport participation PFBC Kinshasa par CPEDD Participation lancement processus élaboration stratégie pour les AMECs Atelier échange cadre mondiale protection biodiversité Participation Formation BFK Kinshasa par la CPEDD
Effet Gouvernance Produit 2.2	Missions d'échange	Rapport Mission échange rizipisciculture Rapport Mission d'échange CFCL 2.2.2 Rapport Ateliers 1 , 2 , 3 , 4 , 5
Effet Gouvernance 2.2	Formations	Rapport Formations ONGs locales gestion financier Rapport Formation Membres comités CFCL Rapport formation ONGs 2 Rapport formation PSE Liste des structures formés
Effet Gouvernance 2.2	Dotations	Rapport Dotation kit AVEC Dotation Chefferie Matapa Dotation CONAREF
Effet Gouvernance Produit 2.3	Piloter le PSE pour le reboisement familiale et individuel - ménages, écoles, églises	Rapport Mission de prospection
Effet Gouvernance Produit 2.3	Évaluation de la mise en œuvre du Plan Annuel d'Investissement (PAI) des 7 PDLs	Rapport de mission d'évaluation PAI 2025 Chefferie Bangengele
Effet Gouvernance Produit 2.3	Projets AVEC	2.3 Rapport final SL UWAKI.pdf 2.3 Rapport trimestriel CAPS.pdf 2.3 RAPPORT_FINAL_FACDA.pdf 2.3 RAPPORT_CADD.pdf 2.3 RAPPORT_FINAL_CAPS.pdf 2.3 Rapport Final AVEC.pdf 2.3 Rapport final CADD.pdf 2.3 Rapport FINAL MAMA AMKA.pdf 2.3 RAPPORT_CADD_ALUBA_BAHINA_2024 2.3 RAPPORT_CADD_ALUBA_BAHINA_2024_2 2.3 RAPPORT_FACDA_Semestriel 2.3 RAPPORT_TRIMESTRE_2_UFCD 2.3 RAPPORT_KM_TROISIEME_TRIMESTRE 2.3 Rapport AJDT AVEC 2.3 Rapport APDMA AVEC 2.3 Rapport sem REPADI AVEC 2.3 Rapport final REPADI AVEC

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

Effet Gouvernance Produit 2.3	Investissement par les membres AVEC	Liste des projets de développement membres AVEC
Effet Gouvernance Produit 2.3	Projets production de Savon – formation professionnelle des femmes	Rapport final SL UMOMA Rapport final SL SAFI Maniema
Effet Gouvernance Produit 2.3	Business plan pour les chaine de valeurs Bambou, Moringa et miel	Business Plan Bambou Etude Rentabilité rizipisciculture
Effet Foret Produit 3.1	Etude sur la gestion de l'eau pour les étangs piscicoles	Rapport appui au développement d'une stratégie de la gestion de l'eau
Effet Foret Produit 3.1	Communication sur le PIREDD et REDD+	Stratégie Communication REDD+ Rapport final SL GTCRR projet 1 Rapport trimestriel SL GTCRR projet 2 Eco Makala PIREDD Maniema Reboisement a Lomea PIREDD Maniema Rizipisciculture PIREDD Maniema Agroforesterie PIREDD Maniema
Effet Foret Produit 3.1	Mise en place du Platform REDD+	Rapport final SL GTCRR projet 1 Rapport trimestriel SL GTCRR projet 2
Effet Foret Produit 3.1	Missions de contrôle forestier, PSAT, Pêche, chasse	Rapport contrôle forestier et PSAT Rapport contrôle réglementation chasse Rapport contrôle réglementation pêche Rapport control PSAT dans 3 territoires Rapport control foresterie novembre Rapport control foresterie 2025
Effet Foret Produit 3.1	Analyse changement végétation 2021_2024	Rapport Reforestation Maniema
Effet Foret Produit 3.2	Nouvel arrêté pour la réglementation de la pêche dans la province du Maniema.	Nouvel Arrêté réglementation Pêche Dépliant réglementation pêche
Effet Foret Produit 3.2	Carte des CFCLs	Mise à jour carte CFCL
Effet Foret Produit 3.2	Arrêtés pour les CFCL	Arrêté attribution CFCL Mpande Arrêté attribution CFCL Baya II Arrêté attribution CFCL Mwanga Arrêté attribution CFCL N'sanguli Vidéo remise officiel CFCL Mpande Arrêté attribution CFCL Kinkalu
Effet Foret Produit 3.2	Elaboration de PSGs avec structuration et inventaires	PSG CFCL Mwanga PSG CFCL Baya II PSG CFCL Kinkalu PSG CFCL Ukuna PSG CFCL N'Sanguli Rapport consultance élaboration PSG Inventaires CFCL Structuration des comités
Effet Foret Produit 3.2	Projet mise en place des APAC	Rapport final SL ANAPAC Rapport accompagnement APAC Arrêté APAC Sange Arrêté APAC Osekalangomo, Lwanano 1, Lwanano 2 Arrêté APAC Kendakelokala et Onyona Arrêté APAC Kasele Vidéo remise arrêté APAC première fois en RDC Remise arrêté APAC KASELE- Structuration PSG
Effet Foret Produit 3.2	Appui aux APACs	Rapport Trimestriel SL REPADI
Effet Foret Produit 3.2	Mise en place d'une future réserve des perroquets gris à MULU dans le territoire de Kasongo	Carte réserve perroquet gris Etude Impact Socio-environnemental Note technique réserve Elaboration règles de gestion Règles de gestion Rapport consultant
Effet Foret Produit 3.3	Analyse des opportunités de la Restauration des paysages foresteries au Maniema à travers d'outil de MEOR	Analyse Opportunités RPF

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

Effet Forêt Produit 3.3	Projets RPF	Synthèse Données RPF fin 2024 Rapport final SL RNN Rapport trimestriel SL APEM Rapport trimestriel SL SAFE FOREST Rapport trimestriel SL RAIFORCO
Effet Energie Produit 4.1	Stratégie provinciale bois-énergie	PIREDD Maniema Stratégie provinciale bois-énergie
Effet Energie Produit 4.1	Sensibilisation	Prospectus foyer amélioré, Prospectus Maisha bora verso Prospectus charbon vert, Prospectus charbon vert fabrication Boite à image foyer amélioré , Guide technique Carbonisation Fiche techno-pédagogique Charbon vert
Effet Energie Produit 4.1	Mission d'identification des sites à boisier (Savanes et zones dégradés)	Cartes de nouveaux sites Rapport Mission CLIP
Effet Energie Produit 4.1	Projets des reboisements en vocation bois-énergie	Tableau Reboisement fin 2024 Rapport final SL Sodeco Rapport final SL RAPEM Rapport final SL YMCA Rapport final SL OCGL Rapport final SL RAPEM
Effet Energie Produit 4.1	Formation des charbonniers dans la technique de carbonisation améliorée entre autres	Rapport de sensibilisation et distribution guide 4.1 Rapport final ADECOF 4.1 Rapport final AJCDD 4.1 RAPPORT FINAL ANAPAC 4.1 Rapport Final CFCL Yenge 4.1 Rapport final MB 4.1 Rapport final UMOMA
Effet Energie Produit 4.1	Un guide a été multiplié et diffusé	Guide technique Carbonisation
Effet Energie Produit 4.2	Microprojet charbon verte et foyers améliorés	Rapport final SL Covodum projet 1 Rapport final SL ADEPA Rapport consultant Rapport final SL Covodum projet 2 Fiche techno-pédagogique Charbon vert 4.2 Rapport Semestrielle Maisha Bora
Effet Energie Produit 4.2	Rapport de la formation pour le renforcement des capacités des associations de producteurs de charbons vert, dans la gestion et l'entrepreneuriat	Rapport formation en entrepreneuriat bois-énergie
Agriculture Produit 5.1	Rapport d'Etude du Potentiel Agricole des Zones Savaniques du Maniema	Etude potentiel agricole savane
Agriculture Produit 5.1	Rapport de la formation service technique sur l'agroforesterie	Formation agroécologie
Agriculture Produit 5.1	Rapports des études	Etude Rentabilité rizipisciculture Etude biopesticides
Effet Agriculture Produit 5.1	Projets réhabilitation des pistes de desserts agricoles	Projet Réhabilitation piste Bahina 15km Projet Réhabilitation pistes Bangengele 32km Projet Réhabilitation pistes Mulu - 12km
Effet Agriculture Produit 5.1	Dépliants, fiches techniques, brochure, boite image	Fiche techno-pédagogique Charbon vert Boite à image pour la vulgarisation de lois fonciers et agricoles Affiche lois agricoles Affiche lois fonciers et agricoles, Guide essence agroforesterie Boite à image agro foresterie, Fiche technique culture du soja, Spot Artemisia Emission sur la médecine traditionnelle Brochure Agroforesterie Fiche technique Artemisia Fiche technique alimentation poisson Fiche technique gestion eau Fiche technique empoissonnement

		Fiche technique Moringa Fiche technique poisson Fiche technique biopesticide Chromolaena odorata Fiche technique biopesticide Irena Lobata Fiche technique biopesticide nicotiana
Effet Agriculture Produit 5.2	Mise en place des activités agroforesterie	Synthèse activités agricoles Synthèse des activités mise en place des pépinières dans les PSAT Rapport Trimestriel SL AGAAP Dotation matériel Pépinières Rapport final SL GIRE projet 1 Rapport final SL GIRE projet 2 Rapport final SL AVEMA Rapport final SL PAV Rapport final SODECO Rapport final AHUDA Rapport trimestriel SL Soeco projet 2 Appui plantation cacaoyers Rapport final SL FDD Rapport final FALKO 5.1 Rapport final ADDA 5.1 RAPPORT FINAL SAVE FOREST 5.2 RAPPORT FINAL CADD 5.2 RAPPORT FINAL FDD 5.2 Rapport Final SODECO 5.2 RAPPORT FINAL RAIFORCO 5.2 UWAKI Mi-parcours 5.1 Rapport technique Pépinières agro Rapport pépinière Agroforesterie
Effet Agriculture Produit 5.2	Appuyer les innovations agricoles	Dépliant Moringa Rapport final SL AJCDD Rapport final Bâtitseur Rapport trimestriel SL RT Rapport final SL CADD Rapport final SL CAPS Rapport consultant jaquier Liste chaîne de valeur 2022-2024
Effet Agriculture Produit 5.2	Microprojet chaîne de valeur – centre de transformation Mais, Manioc, noix de palme	Prospection centre de transformation Huile de palme Rapport final SL AGAAP projet 1 Rapport final SL AGAAP projet 2 Rapport final SL CAPS noix de palme
Effet Agriculture Produit 5.2	Microprojet chaîne de valeur – rizipisciculture avec centre transformation décortiqueuse	Carte répliation rizipisciculture Données Rizipisciculture 2024 Rapport final SL MAEK projet 1 Rapport final SL KM Rapport Trimestriel SL UADAM Rapport final SL UWAKI Rapport trimestriel SL MAEK projet 2 Liste investissement chaîne de valeur par les AVEC
Agriculture Produit 5.2	Microprojet chaîne de valeur –	Synthèse activités agricoles Liste investissement chaîne de valeur par les AVEC Identification de potentielles de restauration et des Chaînes de Valeur du Gnetum africanum (Fumbwa) Rapport de Formation des bénéficiaires des Microentreprises de Moringa et Artemisia
Rapports mission de suivi par GIZ et staff service technique		
Février 2024 Rapport Suivi SL CAPS		
Février 2024 Rapport Suivi SL bâtisseurs		
Février 2024 Suivi SL AVEMA		
Février 2024 Suivi pépinières		
Février 2024 Suivi SL Falko		
Février 2024 Suivi SL KM et Repadi		
Mars 2024 Suivi SL RNN RPF		
Mars 2024 Suivi Reboisement Bangengele		
Mars 2024 Suivi Démarrages SL MAEK et KM		

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

<u>Mars 2024 Suivi SL CFLEDD</u>
<u>Mars Suivi SL RENAFAER et FACDA</u>
<u>Mars Suivi SL ADJT</u>
<u>Mars 2024 Suivi Réhabilitation Route Elia</u>
<u>Mars 2024 Suivi SL AVEC Babene</u>
<u>Mars 2024 Suivi SL ADEPA</u>
<u>Mars 2024 Evaluation Finale SL Sojaden</u>
<u>Avril 2024 Suivi SL ADJT</u>
<u>Avril 2024 Suivi SL AGAAP et SODECO</u>
<u>Avril 2024 Suivi SL CADD</u>
<u>Avril 2024 Suivi SL AVEC à Maringa</u>
<u>Avril 2024 Suivi SL ASEFA</u>
<u>Mai 2024 Suivi SL APEM</u>
<u>Mai 2024 Suivi SL Reboisement BE</u>
<u>Mai 2024 Suivi SL AVEMA</u>
<u>Mai 2024 Suivi SL CAPS</u>
<u>Mai 2024 Suivi SL ASEFA</u>
<u>Mai 2024 Suivi Pépinières communautaires</u>
<u>Mai 2024 Suivi ancien AVEC post-évaluation</u>
<u>Mai 2024 Evaluation Finale SL Uwaki</u>
<u>Mai 2024 Evaluation Finale SL FDD</u>
<u>Juin 2024 Suivi SL AGAAP</u>
<u>Juin 2024 Evaluation par le COPIL FORCOM</u>
<u>Juin 2024 Suivi SL KM et Repadi</u>
<u>Juin 2024 Suivi SL FACDA</u>
<u>Juin 2024 Evaluation par le COPIL bois-énergie</u>
<u>Juin 2024 Evaluation par le COPIL AVEC</u>
<u>Juin 2024 Suivi SL AVEC Aluba et Bahina</u>
<u>Juin 2024 Suivi par le COPIL Agriculture</u>
<u>Juillet 2024 Suivi SL AVEC Aluba et Bahina</u>
<u>Juillet 2024 Suivi SL CADD</u>
<u>Juillet 2024 Evaluation finale SL AGAAP</u>
<u>Juillet 2024 Suivi activités BE</u>
<u>Juillet 2024 Evaluation mi-parcours SL UADAM</u>
<u>Juillet 2024 Suivi SL MAENDELEO</u>
<u>Aout 2024 Suivi SL APDMA</u>
<u>Aout 2024 Suivi SL Maman Amka</u>
<u>Aout 2024 Suivi SL ASEFA</u>
<u>Aout 2024 Suivi SL Repadi</u>
<u>Aout 2024 Suivi SL Falko</u>
<u>Aout 2024 Suivi SL AVEC à matapa</u>
<u>Aout 2024 Suivi SL CFLEDD</u>
<u>Aout 2024 Suivi SL UWAKI</u>
<u>Aout 2024 Suivi SL AVEC à Wasongola</u>
<u>Sep 2024 Evaluation finale Ambwebu 2</u>
<u>Sep 2024 Evaluation finale bâtisseurs</u>
<u>Sep 2024 Suivi AVEC autour APAC</u>
<u>Sep 2024 Suivi SL FDD</u>
<u>Sep 2024 Suivi AVEC autour APAC 2</u>
<u>Sep 2024 Suivi SL CAPS</u>
<u>Oct. 2024 Evaluation Conformité APAC</u>
<u>Oct. 2024 Suivi SL ASEFA</u>
<u>Oct. 2024 Suivi SL AVEC Aluba</u>
<u>Oct. 2024 Evaluation finale SL Ambwebu</u>
<u>Oct. 2024 Suivi SL Covodum</u>
<u>Oct. 2024 Suivi SL AGAAP</u>
<u>Oct. 2024 Suivi et évaluation COPIL AVEC</u>
<u>Oct. 2024 Suivi et évaluation COPIL bois-énergie</u>
<u>Oct. 2024 Suivi et Evaluation COPIL agroforesterie</u>
<u>Oct. 2024 Suivi et Evaluation COPIL agriculture innovante</u>
<u>Oct. 2024 Suivi et Evaluation COPIL Apiculture Ukuna</u>
<u>Oct. 2024 Suivi et Evaluation COPIL RPF Ukuna</u>
<u>Oct. 2024 Suivi et Evaluation COPIL RPF Tchambi</u>
<u>Oct. 2024 Suivi et Evaluation COPIL Apiculture Yenge</u>

Canevas de rapport–PIREDD MANIEMA financé par CAFI via FONAREDD - 2024

<u>Oct. 2024 Suivi et Evaluation Agriculture</u>
<u>Nov. 2024 Suivi SL COVODUM</u>
<u>Nov. 2024 Evaluation finale SL GIRE</u>
<u>Nov. 2024 Evaluation Finale SL KM</u>
<u>Nov. 2024 Evaluation finale SL Uwaki</u>
<u>Nov. 2024 Suivi SL AVEC REPADI</u>
<u>Nov. 2024 Suivi SL ASEFA</u>
<u>Nov. 2024 Suivi 6 SL reboisement</u>
<u>Nov. 2024 Suivi SL APDMA</u>
<u>Nov. 2024 Suivi SL FALKO</u>
<u>Nov. 2024 Suivi SL Béthanie</u>
<u>Nov. 2024 Suivi SL CADD</u>
<u>2.1.10 PIREDD Maniema Rapport Suivi SL COVODUM SL</u>
<u>2.1.10 PIREDD Maniema Mars 2025 Rapport evaluation final SL CEFLEED A WASONGOLA</u>
<u>2.1.10 PIREDD Maniema Mars 2025 Rapport Suivi SL RAIFORCO</u>
<u>2.1.10 PIREDD Maniema Mars 2025 Rapport Suivi-évaluation mi-parcours SL CADD ETD Wasongola et Bangengele</u>
<u>2.1.10 PIREDD Maniema Mars 2025 Rapport Evaluation SL RAPEM et AHUDA et PAV</u>
<u>2.1.10 PIREDD Maniema Fev 2025 Rapport Suivi des Pépinières</u>
<u>2.1.10 PIREDD Maniema Fev 2025 Rapport Evaluation finale UADAM et MAMA AMKA</u>
<u>2.1.10 PIREDD Maniema Fev 2025 Rapport Suivi SL AVEC ETD Mulu Maringa et Bakwange</u>
<u>2.1.10 PIREDD Maniema Fev 2025 Rapport Suivi SL CAPS</u>
<u>2.1.10 Rapport lancement 6 PSAT Bangengele</u>
<u>2.1.10 Rapport suivi des PSAT Bangengele cartes</u>
<u>2.1.10 Rapport Validation PSAT Bangengele</u>
<u>2.1.10 PIREDD Maniema Mars 2025 Rapport de mission d'évaluation final des AVEC dans les ETD Aluba et Bahina.pdf</u>
<u>2.1.10 Rapport de Mission de suivi SODECO 5.1.pdf</u>
<u>2.1.10 Rapport Evaluation Finale FDD ETD Wakabangu II 5.2.pdf</u>
<u>2.1.10 Rapport Evaluation Finale RAIFORCO 5.1.pdf</u>
<u>2.1.10 Rapport Suivi COVODUM 4.2.pdf</u>
<u>2.1.10 Rapport Eval finale CAPS et AGAAP 2.3.pdf</u>
<u>2.1.10 Rapport Evaluation finale CAPS 2.1.pdf</u>
<u>2.1.10 Rapport Suivi CAPS et AGAAP 2.3.pdf</u>
<u>2.1.10 Rapport mission sensibilisation lois foncières et agr.pdf</u>
<u>2.1.10 PIREDD Maniema Avril 2025 Rapport de mission SL CADD.pdf</u>
<u>2.1.10 PIREDD Maniema Fevrié 2025 Rapport Evaluation Finale SL RRN et UMOMA.pdf</u>
<u>2.1.10 PIREDD Maniema Juin 2025 Rapport Evaluation Finale SL RAIFORCO.pdf</u>
<u>2.1.10 PIREDD Maniema Aout 2025 RAPPORT DE LA MISSION D'EVALUATION</u>
<u>2.1.10 PIREDD Maniema Juillet 2025 Rapport de mission d'évaluation final des AVEC dans les ETD Ambwe et Wasongola (002)</u>
<u>2.1.10 PIREDD Maniema Novembre 2025 Rapport. Résolution plainte APAC Imame</u>
<u>2.1.10 PIREDD Maniema Moringa et Artemisia</u>
<u>2.1.10 PIREDD Maniema Septembre 2025 Rapport évaluation plantules et prospection Site BE Danga ETD Bangengele</u>
<u>2.1.10 RAPPORT DE LA VISITE DES AVEC AU CAMP LWAMA</u>
<u>2.1.10 Rapport de Mission Suivi et Identification de besoin Bénéficiaires de Moringa et Artemisia</u>

12. Annexes

1. Tableaux indicateurs (Les chiffres de 2025 seront mis à jour avec le rapport final.)

[Annexe 1 PIREDD Maniema Indicateurs projets à approche territoriale](#)

[Annexe 2 PIREDD Maniema Indicateurs transversaux](#)

2. Annexe 3 / Tableau 8.2

[Annexe 3 PIREDD Maniema Tableau 8.2](#)

.1. Définitions clés

Aussi appelés groupes-cibles, les bénéficiaires d'un projet comprennent les personnes, organisations ou communautés qui tirent un avantage, directement ou indirectement, de la mise en œuvre de ce projet. Ils sont identifiés à travers l'analyse des parties prenantes du projet. Il existe deux types de bénéficiaires : (i) les bénéficiaires directs et (ii) les bénéficiaires indirects.

- i. **Bénéficiaires directs** : ils correspondent aux personnes ou groupe d'individus qui sont directement impliqués dans le projet et en bénéficient à travers leur participation dans ses activités.
- ii. **Bénéficiaires indirects** : Ils bénéficient des résultats du projet, même sans y participer directement. Les bénéficiaires indirects comprennent souvent toutes les personnes (familles, communautés ou populations) qui vivent dans la zone d'influence du projet, qu'il s'agisse d'un pont, d'une structure d'approvisionnement en eau potable ou d'une installation de soins de santé.

Dans la compréhension du FONAREDD, la notion de bénéficiaire mérite d'être défini par volet d'activités au sein d'un même projet (agriculture, aménagement du territoire, construction, gestion des ressources, accès à l'énergie, etc.). Ainsi, il convient de considérer également les définitions ci-après :

- iii. **Nouveaux bénéficiaires** : bénéficiaires ayant reçu un appui pour la première fois au cours de l'année de rapportage (ex. : 2025).
- iv. **Bénéficiaires actifs** : bénéficiaires ayant reçu un appui au cours d'une année précédente et continuant de bénéficier ou de participer activement à la mise en œuvre des activités pendant l'année de référence.
- v. **Bénéficiaires de l'année** : correspond à la somme des nouveaux bénéficiaires et des bénéficiaires actifs.
- vi. **Bénéficiaires cumulés** : total des bénéficiaires uniques (sans double comptage) ayant reçu un appui depuis le début du projet jusqu'à la fin de l'année de rapportage. Les bénéficiaires récurrents doivent être comptabilisés une seule fois.

Note

- i. Le nombre des bénéficiaires indirect est souvent beaucoup plus important que celui des bénéficiaires directs. Par exemple, pour un projet d'approvisionnement en intrants, on peut compter peu de bénéficiaires directs (agriculteurs, producteurs ou membres de coopératives locaux directement) mais un grand nombre de bénéficiaires indirects (membres de ménages de ces producteurs, clients ou consommateurs du village ciblé ou d'ailleurs).
- ii. Pour certains projets ou une catégorie d'activités liée à de projets, il a été souvent relevé la difficulté (i) d'estimer précisément le nombre de bénéficiaires indirects et/ou (ii) de distinguer les bénéficiaires indirects de bénéficiaires directs. Par conséquent, il existe parfois un certain degré d'incertitude dans le chef de gestionnaires de projets ; ce qui indique l'importance de cerner clairement la différence entre les bénéficiaires directs et les bénéficiaires indirects.